

Nam

**NOTRE
ARMÉE
DE
MILICE** +

IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Mensuel indépendant
d'informations militaires

N° 06 | août 2015

Paraît 6 fois par année
42^e année - Fr. 5.--



SUR LA PRAIRIE DU RÜTLI
75^e anniversaire de la relation Rütli du général Guisan

page 4

Interview
Br Denis
Froidevaux

6-7

Hommages
Div P. Zeller
et J.-J. Rapin

8-9

Ticino
Elezioni Federali
in ottobre

21

Sommaire

Photo de première

Samedi 25 juillet, une grande manifestation, orchestrée par la Société Suisse des Officiers (SSO) et le Canton de Vaud, s'est tenue sur la prairie du Rütli en présence de quelque 450 invités.

Or donc...

4

Une cérémonie pour se souvenir, 75 ans plus tard, de ces heures difficiles traversées par la Suisse. Mais pour qui et pour quoi?

La Chronique de MMG

5

Des actions terroristes barbares qui inspirent la nausée.

Nominations, promotions

10

Promotion à Romainmôtier de 80 sous-officiers de l'ER inf 2.

Nominations, promotions

11

Promotion de sous-officiers supérieurs à la place d'armes de Sion.

Armement

12

Oui au développement futur de l'armée, mais avec un financement assuré!, souhaite le Conseiller National UDC Jean-Pierre Grin.

Armement

13

Programme complémentaire 2015.

Expo

14

Le bat car 1 défile à Sion.

Cdts d'arrondissements

15

Assemblée générale de l'ASCA.

Carabiniers vaudois

17

L'esprit des carabiniers, 150 après.

Les Sous-officiers

22

Avec l'ASSO Vaud, la section de Porrentruy-Ajoie et d'Yverdon et environs.

La reproduction partielle ou complète des articles est autorisée avec la mention: Extrait du mensuel «Notre armée de milice», Yverdon. (exemplaires justificatifs désirés.)

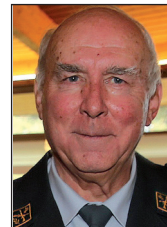
Tirage contrôlé FRP: 4000 exemplaires adressés personnellement.

Tirage imprimé: 4700 exemplaires avec la propagande.



Member of the
European Military
Press Association
(EMPA)

Dernier hommage !



Le divisionnaire Philippe Zeller est décédé le 11 juillet 2015 dans sa 83^e année et c'est à la Cathédrale de Lausanne que les derniers honneurs lui ont été rendus le 16 juillet dernier. Une foule d'amis, d'anciens subordonnés et d'officiers généraux retraités et actifs dont le Commandant de corps Dominique Andrey, Chef des Forces Terrestres, entouré de nombreux officiers et sous-officiers et des anciens membres de son groupe de presse, sont venus entourer la famille et rendre un dernier hommage à l'ancien instituteur et ancien instructeur d'infanterie, ancien commandant de la zone territoriale 1 et de la division mécanisée 1.

Le Commandant de corps Jean Abt s'est adressé à la famille du Divisionnaire Philippe Zeller en ces termes: «Nous partageons tous votre peine. Je partage votre tristesse en ce moment de prière, de séparation, de mémoire. En même temps, je vous dis ma reconnaissance pour l'Amitié, depuis si longtemps, je vous dis mon affection, mon respect pour l'accompagnement exemplaire de Philippe dans les épreuves, comme dans les temps heureux. Philippe m'avait averti, à Aubonne, au sujet de la mort prochaine et des obsèques. Il m'avait dit: «Jean tu prendras la parole, brièvement, 2 minutes».

Puis le Cdt de corps Jean Abt a relevé les belles qualités humaines et les compétences étendues qui marquent clairement le parcours de Philippe Zeller. Des écoles de recrues, il passe aux écoles d'officiers de Lausanne sous les ordres du colonel EMG Olivier Pittet, futur Cdt du corps d'armée de campagne 1. C'est là que nous avons fait mieux connaissance. Philippe partageait volontiers ses expériences, rassemblées dans les écoles et dans les cours, à Yverdon, à Bière, en cours de répétition, alors qu'il commandait le Régiment du Pays de Vaud, rgt inf 2. Il avait besoin de parler, de communiquer, de partager. Philippe Zeller devient officier général avec le grade de brigadier et dans la fonction de chef d'état-major du Corps d'armée de campagne 1. Bientôt, c'est le commandement d'une division, (div ter 1) puis de la division mécanisée 1 où ses riches connaissances et ses compétences étendues s'expriment avec bonheur dans le couronnement d'une vocation, autant que d'une carrière! Ce parcours révèle de manière évidente l'engagement de Philippe au service du Pays, il révèle sa générosité, son dynamisme, sa dimension humaine, portée par la foi chrétienne.

Philippe, Mon Divisionnaire, merci pour tant de souvenirs, merci pour l'amitié et tout ce que cela nous a permis de construire. Merci pour l'exemple, qui confirme bien cette pensée selon laquelle la Grandeur, c'est surtout l'exemple. Merci pour l'amitié et ce qu'elle représentera toujours. Repose en Paix, Adieu Philippe».

La Prière patriotique suisse, «Seigneur accorde ton secours» a été chantée par les centaines de personnes venues rendre un dernier hommage au Divisionnaire Philippe Zeller. Après le salut des nombreuses bannières, les honneurs ont été rendus par une foule émue. (Lire aussi en page 9 les messages de M. Pierre-Marc Burnand et du Divisionnaire Frédéric Greub)

Adj sof Jean-Hugues Schulé

PS. Nous adressons cette édition en propagande aux nouveaux officiers, sergents -majors et fourriers promus en 2014 en les félicitant de leur promotion. Jusqu'à la fin de l'année l'abonnement est offert. Bonne lecture !

Volonté et confiance: pour qui, pour quoi?

Or donc voilà que, samedi 25 juillet dernier, sur la mythique prairie du Rütli, au bord du lac des Quatre-Cantons, on s'est remémoré le Rapport du 25 juillet 1940 du Général Henri Guisan. Rapport lors duquel, faut-il le rappeler, le Commandant en chef de l'Armée suisse lançait à l'ensemble des officiers exerçant un commandement dans les troupes mobilisées son double message: volonté et confiance.

Une cérémonie pour se souvenir, 75 ans plus tard, de ces heures difficiles traversées par la Suisse, alors toute entourée par les armées de l'Axe et sous le choc de la défaite française - une France acculée à l'armistice avec des Allemands victorieux. « Avant tout un devoir de mémoire » expliquent les dynamiques organisateurs, à la tête desquels le brigadier Denis Froidevaux, président de la Société Suisse des Officiers. Mais aussi, toujours selon ses organisateurs, une cérémonie «pour faire de ce moment de réflexion apolitique une opportunité de prendre conscience de l'importance que revêt la sécurité dans un monde instable, peu lisible et terriblement dangereux.»

Bien. Il est vrai qu'aujourd'hui le monde est différent. Mais, disent les organisateurs de

cette «Opération Rütli», «des similitudes existent, comme par exemple, l'incapacité de la classe politique de trouver un consensus en matière de politique de sécurité». Voilà une affirmation un peu éloignée de l'apolitique souhaité. Mais passons...

Volonté et confiance nous semblent, aujourd'hui toujours, être deux principes auxquels la Suisse, la communauté suisse peut s'accrocher.

Mais pour qui et pour quoi?

Oui il est vrai, qu'à l'heure actuelle, nous Suissesses et Suisses, nous devrions avoir la volonté

- de rester unis, toutes régions du pays confondues,
- de maintenir une agriculture forte et diversifiée,
- de garder le tissu dynamique de nos PME, grâce à une fiscalité moins agressive et une administration plus souple et plus compréhensible,
- d'offrir à nos jeunes une formation de qualité,
- d'assurer la sécurité et donc le bien-être de notre population, grâce à des forces de police bien formées, grâce à une armée aux missions sans ambiguïté et bien équipée,

- d'être un pays ouvert, tolérant, acceptant une immigration humanitaire contrôlée et accompagnée.



Mais pour cela, il faut que nous ayons toutes et tous, confiance

- en nous-mêmes, en notre propre responsabilité,
- en notre jeunesse, en nos forces de relève
- et aussi en nos institutions politiques et judiciaires et en notre démocratie.

Alors évacuons les faux-pas de notre armée à la recherche d'eau au-delà de nos frontières, les faux-pas de nos parlementaires trop à l'écoute de leurs lobbyistes, les alliances contre nature entre la gauche et l'extrême droite qui paralysent le développement de l'armée...

Et laissons la place à la confiance. Con fides, avec foi. La foi en nous, oui. Mais immédiatement aussi, la sagesse de nous dire que, seuls, nous ne sommes rien. Que nous ne pouvons vivre isolés. Que nous ne pouvons nous replier derrière nos toblerones.

Alors oui, les valeurs défendues par le Général Henri Guisan il y a 75 ans garderont toute leur signification au seuil de ce nouveau millénaire et à la veille d'un certain... 18 octobre 2015. A bon entendre...

Jean-Luc Pillier

L'Ambassade de Guisan

Toujours d'actualité

Samedi 25 juillet, une grande manifestation, orchestrée par la Société Suisse des Officiers (SSO) et le Canton de Vaud, s'est tenue sur la prairie du Rütli en présence de quelque 450 invités dont le président du Conseil des Etats, M. le Conseiller aux Etats Hêche, le Conseiller fédéral, M. Ueli Maurer, le chef de l'armée et les conseillers d'Etat, Béatrice Métraux (VD) et Heidi Z'graggen (UR), et du Président de la SSO le br Denis Froidevaux. Commémorant les 75 ans du rapport prononcé le 25 juillet 1940 par le Général Henri Guisan, cet événement s'interroge avant tout sur la Suisse d'aujourd'hui et de demain, ainsi que sur ses perspectives en matière de politique de sécurité et au rôle de l'armée suisse.

Le 25 juillet 1940, le Général Henri Guisan, commandant en chef de l'armée suisse réunissait sur la prairie historique du Rütli l'ensemble des officiers exerçant un commandement dans les troupes mobilisées. Dans un contexte géopolitique tendu, le Général prononça son discours afin de redonner confiance à des officiers en plein doute. Une page se tourne alors: militaires et civils sont rassurés et ils savent désormais ce qu'ils ont à faire.

75 ans plus tard, une grande manifestation, orchestrée par la Société Suisse des Officiers et le Canton de Vaud, s'est déroulée sur la prairie du Rütli le 25 juillet. Réunissant quelque 450 invités issus du monde militaire, politique et privé de la Suisse entière, cet événement s'interroge sur

la politique sécuritaire de la Suisse d'aujourd'hui.

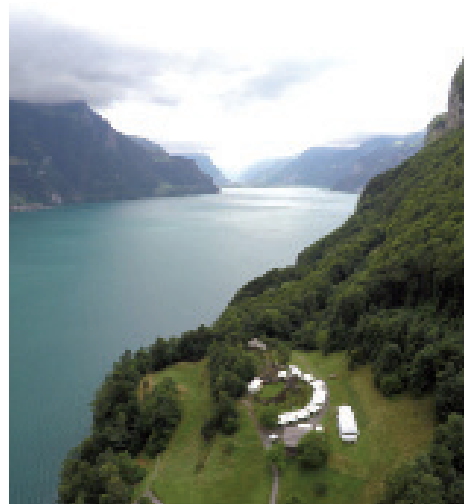
Le contexte géopolitique actuel semble fort éloigné de celui de 1940. Pourtant, les valeurs évoquées par Guisan à savoir la volonté et la confiance conservent toute leur actualité. La Suisse d'aujourd'hui et de demain doit bénéficier d'une politique de sécurité crédible, anticipant et répondant aux risques et menaces d'aujourd'hui.

Dans son intervention le Président de la SSO a lancé un appel au Conseil fédéral et au Parlement de tirer les leçons du passé. En effet, en 2015 comme à la fin des années 30, la Suisse semble dans l'incapacité de percevoir les réalités liées aux menaces, induisant une forme d'impréparation à faire face aux défis sécuritaires actuels et

à venir. La sécurité a un coût bien inférieur à l'absence de sécurité. «Investir dans la sécurité, c'est offrir un monde meilleur aux générations futures», a ajouté le président de la SSO. Il n'y a pas de développement sans sécurité, et il n'y a pas de sécurité sans une armée forte.

Le message transmis ce jour par trois jeunes officiers, dans leur langue maternelle, sur la prairie du Rütli, lieu mythique, invite à construire le futur afin de regarder l'avenir avec volonté et confiance, deux valeurs cardinales défendues par Guisan il y a 75 ans et aujourd'hui par la SSO.

Au terme de cette journée, les invités sont repartis avec le message du Général pour guider leurs futures actions: s'inspirer du passé pour concevoir l'avenir, voilà un beau défi! www.ruetli2015.ch/fr/ ou www.sog.ch



Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Magazine d'informations militaires
et Organe officiel des Associations et
sections de Suisse romande et du Tessin,
de l'Association suisse de sous-officiers

Parution: 6 fois par an
avec quatre numéros doubles

Administration-rédaction
Heures d'ouverture des bureaux
Lundi à vendredi: 9h - 12h + 14h - 17h
Tél. + fax 024 426 09 39

Journal «Notre Armée de milice»
Case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Tirage contrôlé: 4 000 exemplaires
Tirage imprimé: 4 700 exemplaires

E-mail: namjhs@bluemail.ch

Administrateur - Rédacteur en chef:
adj sof Jean-Hugues Schulé

Prix de vente
Prix du numéro: Fr. 5.-
Abonnement annuel: Fr. 44.- (y c. TVA 2,5%)

Compte de chèques postaux: 20-3969-9
IBAN: CH30 0900 0000 2000 3969 9
BIC: POFICHBXXX
N° TVA: CHE 108.221.284

Réception des annonces:
Nam - Notre Armée de milice
Case postale 798
1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax 024 426 09 39

Tarif d'insertion:

1/1 page	190 x 258	1 x Fr. 1450.-
1/2 page	190 x 127	1 x Fr. 780.-
1/4 page	90 x 127	1 x Fr. 400.-
1/8 page	90 x 60	1 x Fr. 200.-
1/16 page	90 x 28	1 x Fr. 100.-
Page couleur		+ Fr. 450.-
Page quadrichromie		Fr. 2500.-
Publicité sous texte (réclame)		+ 25%
Emplacement prescrit		+ 20%

Rabais de répétition: 6 x 5% - 10 x 10%

Procédé d'impression: Format:
Offset, trame 80 lpcm, CTP 21 x 29,7 cm

Encarts: prix indicatifs
Veuillez demander une offre individuelle.

Impression:
Artgraphic Cavin SA
Route de Neuchâtel 37
1422 Grandson

Merci de communiquer vos changements d'adresse à: namjhs@bluemail.ch ou par courrier, la poste ne nous indiquant plus les changements d'adresses.

Adressage et expédition:
BVA Lausanne

Les parutions de
«Notre armée de milice»
Rédaction-administration:
Case postale 798
1401 Yverdon-les-Bains

Parutions annuelles: 6 numéros dont 4 doubles
N° 1/2, N° 3, N° 4/5, N° 6, N° 7/8, N° 9/10

Parutions garanties selon l'actualité et la matière rédactionnelle.

La nausée

Qui n'a jamais eu la nausée? Ce sentiment ressenti lorsqu'on souffre du mal de mer ou encore suite à un profond dégoût. Comme par exemple en juin dernier en France où un islamiste coupe la tête de son patron et l'expose bien en vue pour affirmer son appartenance à Daech et à ses théories fumeuses. Ces théories sont résumées ainsi par son porte-parole: Tous les moyens sont bons pour venir à bout des incroyants (vous et moi).

Frappez sa tête avec une pierre, égorguez-le avec un couteau, écrasez-le avec votre voiture, jetez-le d'un lieu en hauteur, étranglez-le ou empoisonnez-le. Vaste programme en vérité! L'individu en question a grandi non pas dans un pays lointain où la charia fait office de constitution, mais à Pontarlier tout proche de notre frontière. La question qui se pose est de savoir comment et pourquoi dans un milieu aussi paisible et aux valeurs de paix et de tolérance pratiquement identiques à celles des habitants du Jura suisse, un tel monstre a pu trouver une motivation et une justification pour son acte nauséabond. Suite à cet épisode macabre, le gouvernement français a décrété l'état d'urgence maximum de son plan Vigiepirate.

Ce drame pour certains, cette péripétie pour d'autres a tendu à l'extrême les disponibilités de l'armée française en matière de sécurité intérieure. Nul doute qu'au cours des mois qui viennent ce niveau de sécurité va se relâcher et ceci jusqu'au prochain événement. Qu'en est-il chez nous en Suisse? Quels seraient les moyens de notre gouvernement pour faire face à des événements identiques ou même pires? Certes, nos concitoyens de confession musulmane comme en France d'ailleurs, ne sont, et de loin, pas tous des intégristes adeptes du terrorisme. Mais qui peut affirmer avec certitude qu'il n'existe aucune cellule prête à répondre à des ordres venus d'outre Méditerranée? Les monstres qui nous donnent la nausée n'ont pas l'apanage de prospérer dans les miasmes morbides que Beaudelaire cherchait à fuir dans son poème «Recueillement».

Ils peuvent aussi grandir et prospérer dans n'importe quel terreau, fut-il démocratique, tolérant, humaniste et éclairé. Chez nous, pour faire face à de tels événements et de telles menaces, la Constitution nous donne une réponse on ne peut plus claire. Chapitre 2 Art. 57: «La Confédération et les cantons pourvoient à la sécurité du pays et à la

protection de la population dans la limite de leurs compétences respectives.»

Plus loin, Art 57: «L'armée apporte son soutien aux autorités civiles lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant (comme en France par exemple) sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception.» Le problème est qu'une petite armée de milice telle que celle prévue dans DEVA avec ses 100 000 militaires serait rapidement à la limite de ses possibilités. Ceci d'autant plus si des options tactiques venaient s'ajouter aux engagements sécuritaires. Le 18 juin dernier, à la surprise de nombreux citoyens, heureuse pour les uns, décevante pour les autres, le Conseil national a rejeté DEVA lors du vote sur l'ensemble.

Dans l'éditorial du numéro précédent de NAM en juin 2015, le Lt col EMG Jacques de Chambrier a fort bien résumé le pourquoi et les tenants et aboutissants de ce vote. Nul doute que pour le Chef de l'Armée, le commandant de corps André Blattmann, qui a vu des années de planification balayées, la déception a dû être grande. Pour rester chez Beaudelaire, il n'est certes pas question de nausée mais plutôt de spleen, ce sentiment de tristesse et de mélancolie lorsqu'on s'interroge sur le sens des choses. Peut-être a-t-il pensé à ces vers: «je suis comme le roi d'un pays pluvieux, riche mais impuissant, jeune et pourtant très vieux...» Mais rassurez-vous, notre Chef de l'Armée n'est pas un homme à se morfondre longtemps dans le spleen.

Déjà, l'ouvrage est remis sur le métier et amélioré même si le projet est repoussé d'une année. Et c'est peut-être bien ainsi car des événements graves pourraient bien avoir lieu avant 2018. Et dans ce cas, une armée aux effectifs actuels serait peut-être utile. Dans la vie, les échecs peuvent parfois être bénéfiques.

Nul doute que ceux qui œuvrent pour une armée de milice digne de ce nom auront le dessus, car nous le savons bien, la nausée et le spleen ne durent pas éternellement. Et qui mieux que Beaudelaire dans son poème «Elévation» peut résumer nos pensées: «Derrière les ennuis et les vastes chagrins qui chargent de leur poids l'existence brumeuse, heureux celui qui peut, d'une aile vigoureuse, s'élancer vers les champs lumineux et sereins...» Marie-Madeleine Greub



Soutien aux 5 milliards

Une commission dit oui

Le budget de l'armée devrait s'élever à cinq milliards de francs par an. Le montant ne devrait toutefois pas être inscrit dans la loi. La Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats a recommandé au plénum de maintenir cette modification dans le projet de réforme.

Les sénateurs l'ont approuvé sans opposition, après des débats «longs et intenses», a rapporté le 11 août 2015 le président de la

commission Alex Kuprecht (UDC/ZH), à l'issue d'une réunion à Pfäffikon (SZ). Suite au rejet de la réforme de l'armée par le National en juin, la majorité de la commission des Etats réitère son soutien à la révision de la loi.

«En rester au statu quo ne ferait que desservir l'armée» a justifié M. Kuprecht. Les membres ont en outre approuvé le programme d'armement 2015, et par là même recommandé d'acheter des drones israéliens.

Brigadier Denis Froidevaux

«Faisons l'armée dont on a besoin!»

Les jeux ne sont pas faits, rien ne va plus! Après la chute du Gripen, voilà que le projet longuement réfléchi de réforme de l'armée (DEVA) est maintenant lui-même menacé de passer aux oubliettes de l'histoire. Le Conseil des Etats avait pourtant dit oui au printemps; mais cet été, après un débat tumultueux, le Conseil national lui a répondu... non! Plus d'armée, moins d'argent; plus d'argent, moins d'argent: c'est la bouteille à l'encre. Président de la Société Suisse des Officiers (SSO), le Brigadier Denis Froidevaux fait le point pour **Nam**. Interview.

Nam: Contre toute attente, à la suite d'une mésalliance entre l'UDC et le PS, le projet de réforme de l'armée a été refusé par le Conseil national à la session d'été par 86 voix contre 79 et 21 abstentions (lire **Nam** de mars et juin 2015). Après l'échec du Gripen, c'est le deuxième gros dossier militaire qui déchaîne les passions et mord la poussière. Qu'est-ce qui se passe?

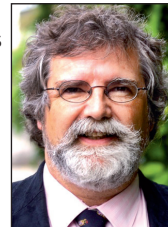
Brigadier Denis Froidevaux: Il n'y strictement aucun lien entre ces deux dossiers. Il faut insister sur un point. Le Conseil national a suivi les demandes de modifications du projet faites par la SSO, et a validé le contenu du projet DEVA, en particulier les points sensibles tels que le profil de prestations, le nombre de cours de répétition, l'organisation, etc. C'est lors du vote d'ensemble que le problème s'est posé et ceci en raison d'une divergence sur un point lié au financement. D'aucun voulait ancrer dans la

loi le budget nécessaire, à savoir 5 milliards, ce qu'a refusé une majorité du Parlement. Dès lors, une partie des parlementaires UDC a refusé le vote d'ensemble de peur de voir se répéter le chaos d'armée 21 (AXXI).

Nam: Tout n'est pas perdu, pour autant. Le dossier repart au Conseil des Etats et reviendra très certainement au National, qui pourra alors revoir sa position. Le chef de l'armée, le Commandant de corps André Blattmann, a écrit dans ce sens à tous les présidents des organisations militaires de Suisse en les exhortant à soutenir le projet, dont la mise en application est désormais prévue au 1^{er} janvier 2018 (lire l'encadré ci-contre). Comment voyez-vous la suite des opérations sur le plan politique?

D.F.: Le Conseil des Etats traitera l'objet d'ici fin août 2015, puis le National en décembre, viendra enfin la conciliation en cas de diver-

gences en mars 2016, puis le délai référendaire et un éventuel vote. Chacun peut le comprendre, une entrée en vigueur en 2017 est irréaliste, raison pour laquelle il a été décidé de repousser à 2018 le déploiement du DEVA. Je reste profondément optimiste, à l'exception du projet crucial, à savoir celui des ressources financières.



Irresponsable et dangereux

Nam: En juillet dernier au Rütli, lors de la commémoration des 75 ans du discours du Général Guisan, vous avez lancé un cri d'alarme en révélant que selon vos recherches, le budget militaire initialement prévu à hauteur de 5 milliards par an serait de fait réduit dès 2017 de 500 millions de francs. Pour ce faire, il faudrait soit supprimer les moyens mécanisés (artillerie, chars), soit réduire drastiquement l'aviation en ne gardant que l'aéroport de Payerne, soit mélanger les deux scénarios. Bref, après cette cure d'amaigrissement, que restera-t-il de la «meilleure armée du monde»?

D.F.: Pas grand-chose! On perdrait la possibilité d'assurer la raison d'être de notre armée, la défense au sens moderne du terme. C'est inacceptable. Il faudra se battre pour faire comprendre que ces trente dernières années, l'armée a été le plus grand pourvoyeur en terme de mesures d'économies. En effet son budget a diminué de 40% durant cette période. Aller au-delà est irresponsable et dangereux.

Nam: Compte tenu de l'environnement sécuritaire international et européen - guerres en Afrique du Nord, en Ukraine,

Collections reliées **Nam**-Notre Armée de Milice

Une magnifique reliure

En vous procurant les collections reliées de **Nam**, vous saurez tout sur l'armée depuis 1977: crédits, matériel, mutations, cours, armement, nouvelle armée, etc.

Fr.50.- plus frais de port

Merci de mettre une X à côté des années désirées.

Très belle reliure, couverture rouge.

1977 - 1978 =		Bulletin de commande à retourner à:
1979 - 1980 =		Notre armée de milice,
1981 - 1983 =		Case postale 798, 1401 Yverdon-les Bains
1984 - 1986 =		Nom: _____
1987 - 1988 =		Prénom: _____
1989 - 1990 =		Rue: _____
1991 - 1993 =		NPA: _____
1994 - 1996 =		Localité: _____
1997 - 1999 =		Lieu et date: _____
2000 - 2003 =		Signature: _____
2004 - 2009 =		
2010 - 2014 =		



réarmement ou renforcement des capacités militaires des grandes puissances – ne serait-il pas plus judicieux pour la Suisse de renforcer sa capacité de défense, non seulement cybernétique mais aussi traditionnelle? En cas de conflits, il faut pouvoir garantir les frontières et l'espace aérien, non?

D.F.: Il faut en effet conserver au minimum le savoir-faire en matière de défense, que cela soit au sol, dans les airs ou dans le cyberspace. Mais attention: il serait faux de vouloir revenir à une stratégie militaire statique ou à la politique du réduit. Les menaces d'aujourd'hui, mais surtout celles de demain, ne sont pas celles d'hier. Il est des évidences incontestables. Si l'on souhaite que la Suisse soit maître de ses décisions en matière de politique de sécurité, donc reste souveraine et indépendante, alors il faut admettre que la sécurité a un coût. Au demeurant, cela n'enlève rien à la nécessité de coopérer avec

nos voisins. Mais coopérer ne signifie pas se déshabiller.

Nam: Concrètement, quel est selon vous le système qui conviendrait le mieux en fonction de la situation actuelle? DEVA, c'est 5 milliards, 100 000 soldats, moins de jours de service. Est-ce suffisant?

D.F.: Il faut absolument trouver un équilibre entre le profil de prestations attendu et les ressources à disposition. On peut toujours vouloir plus, mais dans le contexte actuel, une armée à 5 milliards et 100 000 hommes me semble un compromis politique et tactique acceptable. Une armée certes plus petite mais mieux équipée, plus décentralisée, avec un degré de préparation à l'engagement plus élevé, voilà ce que vise le DEVA. Alors oui, il faut soutenir ce projet.

«Cercle de feu»

Nam: Officier général, expert en sécurité, citoyen engagé, quel message personnel aimeriez-vous faire passer auprès des autorités et de la population?

D.F.: Que l'absence de sécurité présente un coût beaucoup plus élevé que la sécu-

rité! On joue avec le feu en sacrifiant la sécurité au profit d'autres dépenses. Un Etat a d'abord et avant tout la responsabilité d'assurer la sécurité de ses habitants et du patrimoine. Non, la Suisse ne vit pas sous une cloche de verre et en 2015, nous nous trouvons au centre d'un véritable «cercle de feu». Telle est la réalité, à savoir que d'une part, notre pays se trouve au centre de l'Europe, laquelle se comporte comme une sorte de méduse sécuritaire portée par les courants de pensée américains et que, d'autre part, nous sommes comme paralysés en matière de politique de sécurité.

Chacun observera que les dernières convulsions géopolitiques – et pas seulement sur le plan sécuritaire – ne sont pas de nature à rassurer, loin s'en faut! Face à cela, il faut affronter l'incertitude avec conviction, anticipation, précaution et détermination. Nos décisions nous engagent pour les futures générations. Alors agissons avec volonté et confiance, et faisons l'armée dont on a besoin et pas celle dont on a envie! Faisons ce pas avec DEVA!

José Bessard

Le Chef de l'armée appelle à l'unité

«Vous êtes les ambassadeurs les plus crédibles et les plus importants de notre armée. En conséquence, j'aimerais une fois encore souligner pourquoi la direction de l'armée est unie derrière le projet DEVA»: voilà en substance ce que le Commandant de corps André Blattmann a écrit début juillet à tous les présidents des organisations militaires de milice.

«Le DEVA apporte des améliorations indispensables», poursuit-il; à savoir: «la réintroduction d'un système de mobilisation, une meilleure formation des cadres, un équipement complet des unités d'engage-

ment et un ancrage régional.»

Avec le non du Conseil national, «l'ensemble du projet de réforme de l'armée est retardé», constate-t-il. «Sa mise en œuvre est désormais prévue au 1er janvier 2018.» Le chef de l'armée évoque également la question du financement et de sa garantie, ainsi que les économies exigées par le Conseil fédéral. Il constate par ailleurs que l'essentiel du contenu du message DEVA bénéficie d'un large soutien au Conseil national. «Le projet n'est pas mort», écrit-il. Et de se déclarer «optimiste dans la poursuite de la procédure parlementaire.» jb

Région territoriale 1

Concours de Tir de l'Armée 2015

Dans le cadre de la Fête fédérale de tir qui s'est déroulé du 11 juin au 12 juillet 2015 à Rarogne / Viège, la région territoriale 1 a organisé les 29 et 30 juin le traditionnel Concours de Tir de l'Armée. Cette compétition était ouverte aux participants militaires, aux corps de police, des gardes-frontière et collaborateurs des entreprises de sécurité, ainsi qu'aux autorités et sociétés militaires. La proclamation des résultats a eu lieu le 30 juin.

La Fête fédérale de tir a débuté le 11 juin 2015 à Rarogne / Viège; d'ici à sa clôture le 12 juillet, elle prévoit d'accueillir près de 40'000 participants. Dans le cadre de cet événement phare au chapitre des traditions suisses, deux journées ont été consacrées au Concours de Tir de l'Armée.

Le bilan de ce concours est particulièrement satisfaisant. 2235 tireurs ont participé à la compétition.

Dans la catégorie «Participants militaires», les champions d'armée sont:

- Champion d'armée au fusil d'assaut 300 m: sgt Markus Stoller (Fachstab Sport)
 - Groupe champion d'armée au fusil d'assaut 300 m: Fachstab Sport - 1 (sgt Markus Stoller, sgt Damian Fux, sdt Nicolas Rouiller)
 - Champion d'armée au pistolet 25 m: Adsof Hans-Peter Schuler (EM rég ter 3)
 - Groupe champion d'armée au pistolet 25 m: MP Kp 41 - 1 (sgtm C Alwin Schmid, adj sof Antonio Wälchli, sgtm Martin Schär)
- L'ensemble des résultats sont accessibles

depuis le site internet de la région territoriale 1: www.regter1.ch

Le mardi 30 juin était la journée officielle de ce Concours de Tir de l'Armée. Une centaine d'invités y ont pris part. Après un accueil par le divisionnaire Roland Favre, commandant de la région territoriale 1, puis une visite guidée des installations de tir et d'exploitation, les convives ont également eu la possibilité de participer au tir.

Rappelons que, sous la conduite de la région territoriale 1, l'armée est active au profit de la Fête fédérale de tir depuis le mois de février 2015 pour la construction et la mise en place des infrastructures. Elle assure actuellement une mission d'exploitation du secteur, principalement par des moyens d'infanterie et sanitaire. Enfin, elle procédera au démontage des installations à l'aide de moyens logistiques et du génie. Sur l'ensemble de l'engagement, la prestation fournie par l'armée est estimée à environ 6 000 jours x hommes. Cet engagement entre dans les missions d'engagement militaire d'appui au profit de tiers et constitue un exercice de conduite et de logistique pour les cadres.

Service civil

Union avec la PC

Selon le journal 20 minutes du 20 juillet 2015, un nouvel organisme de sécurité pourrait naître entre les deux entités actuelles. Aujourd'hui, la frontière est claire entre service civil et service militaire. Celui qui ne veut pas faire l'armée pour des raisons de conscience peut troquer son fusil pour une seringue ou une scie en entrant au service civil et en donnant du temps dans des institutions sociales ou en plein air. Quant aux personnes limitées physiquement, par exemple pour le service militaire, elles peuvent servir à la protection civile. A l'avenir, ces deux entités pourraient fusionner dans un service de sécurité ou un service d'aide en cas de catastrophe, apprend-on dans le «NZZ am Sonntag». Les pompiers et les services de sauvetage pourraient s'y greffer. Notons que cette idée ne plait pas à l'Association des services civils (CIVIVA), qui y voit une mainmise de l'armée. Les pompiers trouvent ce nouvel organisme inutile.

Allemagne

Plan d'investissements militaires

Le Ministère allemand de la défense va investir jusqu'à 6 milliard d'euros dans les prochaines années afin de faire face à des problèmes matériels récurrents qui affectent notamment le fonctionnement des hélicoptères et des avions.

Jean-Jacques Rapin

L'adieu à un militaire engagé pour la musique

La cathédrale était pleine, le 29 juillet 2015, pour un dernier hommage à Jean-Jacques Rapin, ancien directeur du Conservatoire de Lausanne.



Jean-Jacques Rapin est mort le 21 juillet dernier, à l'âge de 83 ans. Musicologue, chef d'orchestre et de chœur, écrivain, officier supérieur, il a mené en parallèle plusieurs carrières, avec une énergie qui ne s'est pas démentie jusqu'au dernier jour.

Instituteur à Neyruz, il devint ensuite maître de musique au Collège de Béthusy, puis professeur de musique à l'Ecole normale, tout en donnant des concerts avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne et l'Orchestre symphonique de Bienne. Dès 1984, et durant quinze ans, il sera directeur du Conservatoire de Lausanne.

Très proche d'Ernest Ansermet, Jean-Jacques Rapin a créé l'Association Ernest

Ansermet et organisé l'Exposition du centenaire de la naissance du musicien. Il est aussi l'auteur du très populaire A la découverte de la musique, qui fit l'objet de multiples éditions et qui sera réédité prochainement.

Sa carrière militaire l'amènera au grade de lieutenant-colonel, au commandement du Groupe fortifié de Saint-Maurice - une responsabilité en adéquation avec sa passion pour Vauban et l'art des fortifications.

Personnalité forte, homme de convictions, Jean-Jacques Rapin était très engagé dans la défense des valeurs fondamentales de la Suisse, en particulier sa défense militaire. C'est grâce à son autorité et à son grand talent de persuasion, exercé auprès d'historiens et d'écrivains d'une part, et de mécènes d'autre part, que de nombreux ouvrages historiques importants ont pu paraître ces dernières années, en particulier autour de la figure, toujours populaire, du Général Guisan.

C'est ainsi grâce à son engagement que l'ouvrage Le Général Guisan et l'esprit de résistance (Cabédita, 2010), devenu depuis un véritable best-seller (6000 ex. vendus) a pu être édité.

En 2013, Jean-Jacques Rapin a publié L'Esprit des rencontres (InFolio), un livre dans lequel il évoque les rencontres décisives - et selon lui jamais fortuites - qui ont jalonné sa carrière.

2015 = 42^e année

Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE
IL NOSTRO ESERCITO DI MILIZIA

Le magazine militaire en langue française le plus diffusé en Suisse

Illustré, actuel, dynamique, indépendant, jeune

Le magazine des miliciens romands et tessinois

- ☐ Je désire recevoir Notre armée de milice et souscris un abonnement annuel de Fr. 44.- (TVA comprise)
- ☐ Veuillez me faire parvenir gratuitement un exemplaire de Notre armée de milice
- ☐ Veuillez me faire parvenir de la documentation concernant la publicité dans Notre armée de milice (tarifs, grandeurs, dates de parutions)
- ☐ Marquer d'une croix

Nom	Prénom
Rue	NPA/Localité
Date	Signature

A retourner à: Revue «Notre armée de milice», case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains

Nam: un lien avec l'armée

Après l'école de recrues et les cours de répétition, le contact est perdu avec l'armée!

Alors, que se passe-t-il dans notre armée?

CRÉDITS - MATÉRIEL - MUTATIONS - COURS
FORMATION - ARMEMENT - ACTIVITÉS HORS-SERVICE

Pour le savoir, Notre armée de milice (tirage imprimé contrôlé 4700 exemplaires) vous offre des enquêtes, des reportages originaux en Suisse et à l'étranger, des résumés de conférences, une chronique fédérale, un éditorial, des billets d'humeur, la vie des sections de l'ASSO, les pages tessinoises, des photos, soit le reflet complet de notre armée de milice avec des nouvelles de la troupe et de diverses sociétés militaires. Le tout abondamment illustré.

Qui reçoit «Notre armée de milice»?

Les cadres de l'armée, les soldats et tous citoyens et citoyennes qui s'intéressent à la défense nationale et à l'évolution de notre armée. Un rendez-vous mensuel avec l'actualité militaire, grâce à Notre armée de milice qui ne coûte que **44 francs par année** (TVA comprise).

Divisionnaire Philippe Zeller **Hommage d'un ancien subordonné**

Le divisionnaire Philippe Zeller s'est éteint le 11 juillet, vaincu par un cancer qui le rongait depuis deux ans. Cette défaite de ce général deux étoiles, face à l'inexorable maladie, sera paradoxalement sa dernière victoire: celle de l'acceptation.

Le divisionnaire Philippe Zeller s'est éteint le 11 juillet, vaincu par un cancer qui le rongait depuis deux ans. Cette défaite de ce général deux étoiles, face à l'inexorable maladie, sera paradoxalement sa dernière victoire: celle de l'acceptation.

Ce Lausannois d'adoption, de sang bernois par son père, pasteur libriste, et italien par sa mère, s'est destiné à la carrière d'officier instructeur d'infanterie après une première étape riche et colorée d'instituteur à Saint-Cergue. Vite repéré par des chefs prestigieux (Gérald Monod, Raymond Gafner, Roch de Diesbach, Pierre Godet, Olivier Pittet, Edwin Stettler), son ascension militaire fut exemplaire avec les commandements du bataillon de carabiniers 1, du régiment d'infanterie motorisée 2, de la zone territoriale 1 et de la division mécanisée 1, en alternance avec des services d'état-major général (deuxième division, division mécanisée 1 et premier corps d'armée).

Professionnellement, il fut actif dans diverses écoles de recrues, à l'école d'officiers d'infanterie à Lausanne et dans les cours EMG. Après un stage à Leavenworth (école de guerre, USA), il fut le premier commandant de la place d'armes de Chamblon, puis chef des opérations au Département militaire fédéral.

Ayant effectué ses premiers services dans une armée forte de six cent mille hommes encore marquée par le dernier conflit mondial, il la quittera à l'introduction d'Armée 95. Fataliste, il a ensuite observé en gardant ses distances l'évolution d'une institution qu'il aura servie avec passion et loyauté.

Libéré des obligations militaires en 1995, Philippe Zeller fera un retour harmonieux dans la vie civile en assurant notamment de multiples présidences, parmi lesquelles celle de la Fondation DSR de 1999 à 2004 au cours de laquelle il initiera de profondes réformes.

Parmi ses nombreuses réussites, sa plus



grande fierté était la famille qu'il avait fondée: deux enfants, Geneviève et Alexandre, et sept petits-enfants, dont l'un tragiquement décédé en 2009 dans un accident de parachutisme.

Homme de responsabilité sachant accorder sa confiance, indépendant et cultivant sa différence, vif d'esprit et libéral dans l'âme, fidèle à ses racines et à ses convictions, volontiers indulgent sauf à l'égard de l'administration fédérale, il laissera dans le cœur et la mémoire de celles et ceux qui ont eu le privilège de servir avec lui le souvenir d'un enseignant et d'un chef rigoureux et exigeant, mais d'une grande ouverture et doué d'un humour roboratif.

Pierre Marc Burnand,
ancien subordonné

Un dernier Adieu

Le 11 juillet dernier, le divisionnaire Philippe Zeller nous quitte à l'âge de 83 ans après une longue maladie supportée avec courage et lucidité. **Nam** rend hommage à ce grand militaire et exprime à sa famille ses plus sincères condoléances.

Homme d'engagement, homme de culture, homme de foi Philippe Zeller est l'exemple même de l'officier engagé pour qui il est naturel de mettre à disposition de la société son immense expérience d'instructeur, de chef et de commandant. Un trait domine son action aussi bien sur le plan militaire que civil: Sa dimension humaine portée par sa foi chrétienne. Ce trait de caractère se traduit par son sens du contact et du dialogue, sa droiture, son autorité naturelle, qu'il n'utilise pas pour imposer mais pour convaincre, et sa culture libérale qui tend à faire confiance et à donner une large marge de liberté de décision à ses interlocuteurs. Philippe Zeller sait également se montrer sévère mais toujours en étant juste et objectif.

Chez lui, tout est sous contrôle. A un point tel que préparant son départ proche, il demande que «l'on chante» à ses obsèques. Et pas n'importe quel cantique. Non. Il veut la Prière patriotique suisse: «Seigneur accorde ton secours au beau pays que mon cœur aime. Celui que j'aimerai toujours, celui que j'aimerai quand même. Tu m'as dit d'aimer: J'obéis... Quel plus beau message post mortem! Merci mon Divisionnaire. Nous garderons de vous un souvenir lumineux!

Divisionnaire Frédéric Greub

Savatan

Formation des policiers

Oui, à Savatan sont aussi formés des policiers de la police militaire territoriale et de la sécurité militaire. Lors de la dernière cérémonie du brevet fédéral de policier, - **Nam** 4-5 2015 page 16 -(128 nouveaux titulaires) il y avait pour la sécurité militaire: Xavier Arquint, David Balet, Michaël Mariéthoz et la police militaire: Steve Clerc, Xavier Mettraux, Jean-François Villettaz, Didier Leuenberger, Pierre-Alain Pochon et Frédéric Staremborg. Nos félicitations.

Matériel de guerre

Hausse des ventes

La Suisse a exporté davantage de matériel de guerre au premier semestre de cette année. Les ventes d'armes sont en hausse de 17% au regard de la même période en 2014. Cette augmentation s'explique par les livraisons de systèmes de défense aérienne à l'Indonésie. De janvier à juin, l'industrie helvétique de l'armement a vendu à l'étranger des biens pour près de 217 millions de francs, soit une croissance de plus de 30 millions. L'Indonésie a importé pour plus de 32 millions de francs de matériel de guerre.

Cash + Carry-Märkte

ALIGRO *Marché de Gros*

ALIGRO Marché de Gros

- Concorde 6, 1022 Chavannes-Renens
tél. 021 633 36 00, fax 021 633 36 36
- Route des Ronquaoz 100, 1950 Sion
tél. 027 327 28 50, fax 027 327 28 60
- François-Dussaud 15, 1227 Genève
tél. 022 308 60 20, fax 022 308 60 30
- Rue Cornache 1, 1753 Matran
tél. 026 407 51 00, fax 026 407 51 10
- Bernerstrasse 335, 8952 Schlieren
tél. 044 732 42 42, fax 044 732 42 00

Dans les rangs latins

Promotions dans le corps des officiers

Sélection d'officiers latins promus avec effet du 1^{er} juillet 2015.

Au grade de colonel EMG: Quadri Simone, Davesco-Soragno.

Au grade de colonel: Piccand François, Bulle; Steck Bruno, Sugiez.

Au grade de lieutenant-colonel: Fankhauser Peter, Meyriez; Ferrari Samuel, Davesco-Soragno; Gilliard Christophe, Sassel.

Au grade de major: Bernasconi Matteo, Maggia; Bettoni Flaviano, Arzo; Chasot Eric, Villars-sur-Glâne; Luyet Olivier, Savièse; Mabillard Marc-André, Leytron; Poget Gaël, Genève; Reuse Fabrice, Martigny-Croix; Squillaci Nicola, Meyrin.

Au grade de capitaine: Jotterand Luc, Mollens; Klein Sebastian, Morges; Lehmann Guillaume, Cossonay-Ville; Nussbaum Yves, Biel/Bienne; Regazzoni Stefano, Vaglio; Roy Michael, Gland; Truffer Jean-Michel, Monthey.

Promotions

Dans le corps des sous-officiers

Sélection d'officiers latins promus avec effet du 1^{er} juillet 2015.

Au grade d'adjudant-chef
von Wyl Urs, Treyvaux.

Au grade d'adjudant-major:
Donzallaz Raphael, Rossens; Schranz Joël, Montricher.

Au grade d'adjudant EM:
Dariz Michele, Cugnasco; Kneschaurek Lorenzo, Paradiso.

Nomination à la Garde Suisse

Un vice-commandant

La Garde pontificale suisse a un nouveau vice-commandant, a-t-elle fait savoir vendredi 3 juillet 2015. Le pape François a désigné Philippe Morard (francophone) à ce poste, avec le grade de lieutenant-colonel. Agé de 43 ans, il a été hallebardier dans la Garde suisse entre 1993 et 1995. Il a notamment suivi la formation de l'école des aspirants de police de la police cantonale de Fribourg. En 2004, il a travaillé pour la police judiciaire fédérale. Il y a œuvré dans le domaine de la sécurité de l'Etat et dans celui de l'analyse criminelle opérationnelle. Marié Philippe Morard est père de trois enfants. La garde suisse totalise 110 hommes. La plupart des recrues s'engagent pour deux ans. En 2014, le capitaine Cyrill Duruz, originaire de Lausanne a déjà renforcé la présence francophone au sein du commandement de la Garde suisse, commandée par le colonel Christoph Graf.

Ecole de recrues de l'infanterie 2

Conduire par l'exemple

Désireux d'obtenir un bon résultat, le chef devient un modèle pour ses hommes, et il entreprend toujours ce que ses subordonnés attendent de lui. Fraîchement émoulu, un sergent peut connaître la réussite collective, ou l'échec individuel. De tels propos ont été tenus par le colonel EMG Mathias Müller.



Les nouveaux promus entonnent l'hymne national et le colonel EMG Jan Uebersax.



Vendredi 5 juin, à Romainmôtier, 80 sous-officiers étaient promus (des sergents-majors chefs, des fourriers et des sergents). Ces cadres sont issus de l'Ecole de recrues de l'infanterie 2, basée à Chamblon. Le major Thierry Giugni annonçait l'effectif complet au commandant, le colonel EMG Jan Uebersax.

Au début de sa carrière, le jeune homme profite grandement de son passage sous les drapeaux. Le système d'armée de milice permet d'engranger des connaissances; plus tard, dans l'exercice d'un métier, elles se révéleront fort utiles.

«La société stagnerait», affirmait Mathias Müller, «si elle ne pouvait compter sur vous, des citoyens qui s'engagent». En tant que militaire professionnel, commandant l'Ecole de cadres de l'infanterie 1, le colonel EMG Mathias Müller avançait les arguments suivants: «Le futur dirigeant est évalué sur ses compétences techniques et tactiques, son engagement, sa flexibilité mais aussi relativement à sa résistance physique et mentale. Un bon chef doit être en mesure de fournir des performances supérieures. Par rapport à la troupe, il doit montrer de la motivation et de la détermination dans les situations difficiles».

En date du 1^{er} juin 2014, Mathias Müller entrait au Grand Conseil bernois. A Romainmôtier, pour la première fois, ce député parlait devant une assemblée de sous-officiers.

Un aîné soutient les jeunes

Les jeunes chefs de l'ER inf 2 écoutaient attentivement l'orateur. Après la cérémonie, l'un d'eux faisait part de ses réflexions. Quoique originaire d'une contrée étrangère, le sergent Miguel Teixeira soulignait qu'il était né en Suisse. Sans doute, la possession du passeport rouge à croix blanche incitait ce nouveau promu à accepter des responsabilités. Sa fiancée, Mlle Noemi l'encourageait dans ce sens. De nombreux invités, parents et amis entouraient les lauréats. Citons quelques personnalités présentes: le brigadier Henri Monod; le brigadier Mathias Tüscher; le colonel EMG Michel-Pierre Marmy; le major EMG Sébas-

tien Rouge; l'adjudant-major Eric Chevalley; l'adjudant d'état-major, et syndic de Vallorbe, Stéphane Costantini; le préfet du district du Jura-Nord vaudois, Etienne Roy.

A Romainmôtier, un officier retraité retrouvait plusieurs dirigeants militaires qu'il avait formés autrefois. Nous parlons du brigadier Henri Monod, qui fut, jusqu'à la fin de l'année 2001, le chef de l'«Instruction de l'infanterie 1», à Lausanne. Le brigadier Monod apprécie les contacts avec la jeunesse montante. De plus, cet officier de métier dispose d'une grande expérience en matière de sécurité. Entre autres actions, Henri Monod fut engagé dans le service d'ordre à Kloten (1971), puis pour la sûreté d'une Conférence sur la Palestine à Genève (1983). Ce chef participa encore à la sécurité de la Conférence Clinton-Assad à Genève (1994). En fin de carrière, le brigadier Henri Monod devint directeur permanent du Département militaire de l'Institut international du droit humanitaire de San Remo (depuis le 1^{er} janvier 2002).

P.R.

Les promus romands et tessinois

Au grade de sergent: Bachmann Raphael, Châtelain Alexis, Cosma Federico, Ducret Jérémy, Emonet Benjamin, Geissbühler Patrice, Gonçalves Bryan, Huber Michel, Kreis Valentin, Kündig Philippe Olivier, Memic Edis, Métrailler Florent, Morgadinho Gomes Michael, Yerly Pierre Jean-Marc, Abd El Rahman Waël, Alija Getoar, Bezzola Lucas, Blondel Alexandre, Bürge Hugo, Cornamusaz Gaëtan, De Peyer Romain, Dos Santos Eliseu, O Eseti Naser, Galantay Andrew, Garcia Jérémy, Jungo Etienne Christophe, Lagger Corentin, Mäder Samy, Mendes Semedo Pedro, Morais Xavier, Mulato Alexandre, Pache Robin, Perin Jean-Pascal, Puric Predag, Seljmani Liridon.

Au grade de sergent chef: BCristopher Français, Tommaso Italiano.

Sous-officiers supérieurs en formation

Avec des conseillers techniques

Quand une compagnie se prépare à quitter la caserne, pour séjourner dans un village, ou demeurer en pleine nature, le sergent-major et le fourrier deviennent des aides indispensables. Il apportent des savoirs spécifiques au capitaine qui commande l'unité.



L'adjudant-major Emmanuel Pellaud et le colonel EMG Robert Zuber félicitent un lauréat.

Les gestionnaires du service intérieur et de la subsistance acquièrent des connaissances théoriques et pratiques. Les intéressés suivent les «Stages de formation pour sous-officiers supérieurs» (SF sof sup). Par la suite, ces cadres intermédiaires pourront donner des conseils avisés.

Regards critiques des subordonnés

Vendredi 19 juin, en la halle «Barbara» de la place d'armes de Sion, le colonel EMG Robert Zuber et l'adjudant-major Emmanuel Pellaud procédaient à la nomination de nouveaux sergents. Ils appartenaient à la promotion dénommée «SF sof sup 1/15». Les jeunes gens en question (et quelques jeunes filles) assumeront prochainement des grades de sergents-majors, ou de fourriers d'unités.

Dirigeant à la Formation d'application de la logistique, le colonel EMG Jean-Michel Charmillot a rencontré les candidats; il discerne, chez eux, «une volonté de bien faire».

Le colonel EMG Zuber rappelait quelques péripéties de ses élèves. Ils ont passé des moments fatigants sur le terrain ou en salle de théorie, et disposé de peu de sommeil. Dorénavant, ces lauréats sauront planifier au mieux une «dislocation» (un mouvement de répartition de la troupe en différents points stratégiques). En outre, au cantonnement, le sous-officier supérieur attire les regards des soldats. Il peut exiger un ordre impeccable; en contrepartie, le chef montre un comportement irréprochable.

Un parent, spécialiste du droit du sport

Remplaçant le président de la Ville de Sion Marcel Maurer, le conseiller municipal Cyrille



Le colonel EMG Robert Zuber et l'adjudant-major Eric Beytrison.



Mme Patricia Meyer et l'adjudant-major Manfred Perren.

Fauchère prononçait un discours. L'orateur félicitait les nouveaux promus, et disait son attachement à l'armée de milice: «En prenant des responsabilités, les jeunes citoyens-soldats contribuent à la sécurité collective».

L'assistance était nombreuse. On apercevait quelques professionnels, des militaires et des civils; ils collaboraient à l'enseignement et au soutien des élèves sous-officiers supérieurs. L'adjudant-major Eric Beytrison a obtenu son grade très récemment (au 1^{er} avril 2015); M. Beytrison est encore vice-président de la Fédération sportive valaisanne de tir. Affectée à la Base logistique de l'armée (BLA), Mme Patricia Meyer s'occupe de

Les promus romands et tessinois

Au grade de sergent-major: Hauser, Sébastien, Genève; Leuenberger, Marc, Le Landron; Lüthi, Damien, Corgémont; Moucharafieh, Julien, Reconvilier; Nadalin, Julien, Cressier; Baatard, Vincent, Ferreyres; Cereghetti, Alessio, Lopagno; Da Fonseca Figueiredo, Ruben, Arbedo; Gaberell, Didier, Cadempino; Grenacher, Jessy, Payerne; Guérin, Florian, Troistorrents; Hugonnet, Ilann, Fresens-Montalchez; Leuba, Raphaël, Montmollin; Nemeth, Audrey, Haute-Nendaz; Préperier, Christophe, Le Châble; Schafroth, Christophe, Vionnaz; Angehrn, Frédérique, Glovelier; Buffard, Kevin, Thônex; Mega, Luigi, Balerna; Revaz, Eric, Les Granges (Salvan); Rossier, Marc, Payerne; Berthod, Maxime, Haute-Nendaz; Bourdin, Maxime, La Sarraz; Croisier, Guillaume, Evionnaz; Le Brun, Dorian, Bevaix; Maiurano, Luca, Moudon; Mayor, Alain, Bex.

Au grade de QM: Odermatt, Thoma, Personico; Danniau, Frédérique, Attalens; Masson, Vincent, Colombier; Ponnuthurai, Kavinayan, Leysin.

Au grade de fourrier: Riccò, Mattia, Locarno/Solduno; Ajeti, Ismaïl, Fribourg; Bajrami, Lulzim, Lausanne; Isidori, Martino, Riva S.Vitale; Luanga, Mokota, Bellevue; Morand, Hadrien, Chêne-Bougeries; Müller, Alaric, Bern; Roh, Kevin, Ayent; Vernacchio, Emilio, Carouge.

l'infirmier (selon un rédacteur de l'Administration fédérale, «les membres de la BLA préparent le matériel d'instruction et d'engagement pour la troupe, en assurent la maintenance et dispensent les soins médicaux aux militaires»).

Candidat fourrier, le sergent Hadrien Morand recevait les félicitations de son parent, l'avocat Jean-Pierre Morand. D'après une notice biographique, «M. Jean-Pierre Morand est un spécialiste du droit du sport et du marketing sportif en Suisse. M. Morand intervient régulièrement, en matière de droit du sport, à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne».

P.R.

Nouvel auditeur en chef

Stefan Flachsmann nommé

Lors de sa séance du 1^{er} juillet 2015, le Conseil fédéral a nommé comme nouvel auditeur en chef M. Stefan Flachsmann, qui a été simultanément promu au grade de brigadier.

Agé de 50 ans, Stefan Flachsmann est originaire de Marthalen (ZH). Il a étudié le droit à l'Université de Zurich, obtenant une licence en 1989 et un doctorat en 1992, puis un brevet d'avocat zurichois en 1994. Depuis 1997, il travaille dans sa propre étude, spécialisée en droit pénal et en défense pénale. En parallèle à son activité professionnelle, il est chargé de cours en droit pénal militaire à l'Université de Zurich depuis 1999. Sur le plan militaire, après diverses étapes, M.

Flachsmann est chef de l'instruction pour les membres de la justice militaire et de la police judiciaire depuis 2004, et enseigne le droit disciplinaire et le droit pénal militaire aux commandants de troupe. Il a obtenu le grade de colonel en 2008.

L'auditeur en chef est responsable de l'accomplissement des tâches de la justice militaire. Il surveille le déroulement des procédures pénales militaires et garantit que les tribunaux militaires puissent travailler de manière indépendante.

Oui au développement futur de l'armée...

...mais avec un financement assuré!

Le récent débat au Conseil National sur le développement de l'armée qui au final a été refusé, refus attribué à l'UDC. Cela mérite quelques informations, pour démontrer que les responsabilités, doivent être partagées et relèvent principalement du financement de cette réforme.

L'armée doit être bien instruite, complètement équipée de moyens modernes, avoir une assise régionale solide et être rapidement mobilisable. Tels sont les objectifs du développement futur de notre armée de milice. Ces divers objectifs visent un équilibre durable entre les prestations de l'armée et les diverses ressources à disposition.

Les tâches de notre armée demeurent la défense, l'appui aux autorités civiles et la promotion de la paix. Pour remplir sa mission de défense, l'armée a besoin d'un large éventail d'aptitudes qui doivent être adaptées en permanence à l'évolution des exigences liées au contexte en matière de politique de sécurité. L'appui aux autorités civiles est une tâche importante de l'armée, aussi bien au quotidien que dans les situations de crise. La capacité pour la promotion de la paix doit, quant à elle être renforcée sur le plan qualitatif et quantitatif. La nouvelle structure de notre armée fait une distinction aussi claire que possible entre les domaines de l'instruction, de l'engagement et de l'appui, cela pour s'adapter aux risques actuels et futurs.

Alors pourquoi ce projet a-t-il été refusé? C'est la sécurité de son financement qui en est la cause. Alors que l'UDC demandait un montant annuel de 5,4 milliards, c'est 5 milliards qui ont été accordés finalement, mais sans aucune garantie de 20 milliards pour les 4 ans à venir. A quoi cela sert-il de mettre en place tout un concept de réforme si le financement à moyen terme n'est pas assuré?

L'amendement clef qui demandait d'inscrire dans la loi ces 20 milliards sur quatre ans, proposé par un élu PLR, mais refusé par la majorité de ses collègues de parti a été la goutte qui a poussé certains à s'abstenir et à d'autres UDC de refuser cette réforme.

Le non, bien que frustrant, j'en conviens pour les responsables de notre armée, n'est toutefois pas définitif, puisque le National pourra reprendre le dossier après un passage au Conseil des Etats.

Un financement garanti et bloqué sur quatre ans, ne devrait pas péjorer les budgets futurs, car années après années, la plupart des postes du budget augmentent de 2 à 3% en moyenne. Donc garantir un financement stable sur 4 ans pour notre



armée de milice signifie, que la part financière destinée à notre défense par rapport au total de nos dépenses va encore diminuer.

Notre armée mérite cette réforme, mais avec l'assurance d'un solide financement.

Jean-Pierre Grin
Conseiller National.

Nouveaux avions de combat

Berne ne veut pas se lier les mains

Le Conseil fédéral refuse de soumettre au Parlement d'ici fin 2016 un plan directeur sur la sécurisation durable de l'espace aérien.

Berne ne veut pas se lier les mains, notamment financièrement, concernant l'achat de nouveaux avions de combat. Le Conseil fédéral refuse de soumettre au Parlement d'ici fin 2016 un plan directeur sur la sécurisation durable de l'espace aérien, comme le demande une commission.

Dans une motion, la commission de la politique de sécurité du National souhaite un calendrier pour la mise hors service des Tiger et la maintenance des FA-18. Elle demande une proposition concernant le financement des futurs avions à acheter après le refus populaire du Gripen. Le plan directeur devrait en outre préciser quelles mesures seront prises pour assurer la sécurité aérienne 24 heures sur 24.

Dans sa réponse, le gouvernement estime inutile d'élaborer de nouveaux concepts.

La charge de travail serait considérable, pour une plus-value minime. Sans compter que cela pourrait déboucher sur des doublons.

Le Conseil fédéral rappelle que le Parlement planche déjà sur la réforme de l'armée. Le National vient de porter un sérieux coup

de semonce à ce projet, l'UDC l'ayant refusé faute d'avoir obtenu assez de garanties sur un budget militaire de 5 milliards par an.

Le gouvernement s'attelle en outre à son futur rapport sur la politique de sécurité, prévu pour la mi-2016, et est en train de planifier ses prochains programmes d'armement. Un plan directeur est prévu dans ce cadre qui ne se concentre pas uniquement sur l'espace aérien et qui sera soumis régulièrement aux commissions parlementaires compétentes.

Le Conseil fédéral rappelle en outre que l'heure est aux économies à la Confédération et que l'armée doit en outre pouvoir réagir avec souplesse face à des impondérables liés aux menaces, au marché ou à la technologie.

ats

Nam - NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande,
au Tessin, en Suisse alémanique et dans
toutes les écoles militaires du pays!

Programme d'armement complémentaire 2015 **Adopté par le Conseil fédéral**

Le Conseil fédéral a adopté à l'attention du Parlement le message sur l'acquisition complémentaire de matériel d'armement 2015. Avec le programme d'armement complémentaire 2015, il propose aux Chambres fédérales de réaliser quatre projets pour un montant de 874 millions de francs.

La réalisation de nombreux projets nécessaires pour la fourniture des prestations avait été ajournée afin de garantir la capacité à alimenter le fonds Gripen, en relation avec l'acquisition prévue d'un nouvel avion de combat. Le programme d'armement complémentaire 2015 a pour but de combler une partie des lacunes d'équipement découlant de ces ajournements.

Le Conseil fédéral envisage de procéder au renouvellement de moyens de télécommunications de l'armée, de compléter les stocks de munitions pour pistolet et fusil d'assaut, de remplacer les fusées de la grenade à main 85, de moderniser le système de DCA moyenne de 35 mm pour en prolonger la durée d'utilisation, et de faire de même pour une partie de la flotte de camions légers tout-terrain.

Projets d'acquisitions

Remplacement de composantes de la communication mobile, phase 1 de l'acquisition, 118 millions de francs

Les moyens de télécommunications dont est équipée actuellement la troupe atteindront bientôt la fin de leur durée d'utilisation, ce qui s'exprime par des pannes toujours plus fréquentes et des difficultés à se procurer les pièces de rechange.

Le projet de remplacement de composantes de la communication mobile, phase 1 de l'acquisition, porte sur l'acquisition d'appareils à ondes dirigées offrant des fonctionnalités plus étendues que les sys-

tèmes actuels. Il s'agit, par ailleurs, de planifier et de concevoir le futur système intégré et d'établir les bases d'acquisition des systèmes suivants: radio tactique, installation de communication de bord et garniture de conversation.

Munitions, 100 millions de francs

Depuis 2001, l'acquisition de munitions pour fusil d'assaut ne couvre plus le besoin annuel. Des acquisitions subséquentes sont requises pour garantir la disponibilité des stocks de cartouches 90 pour fusil 5,6 mm nécessaires pour l'instruction (y compris le tir hors du service) et l'engagement, de même que pour reconstituer les stocks de cartouches 14 pour pistolet 9 mm. La fusée de la grenade à main 85 doit en outre être remplacée pour des raisons techniques.

Prolongation de l'utilisation du système de DCA moyenne de 35 mm, 98 millions de francs



Rapier

Les trois systèmes de défense contre avions (DCA) actuellement en service vont atteindre la fin de leur durée d'utilisation dans les années à venir. Pour prévenir une lacune dans la capacité à protéger des objets jusqu'à l'introduction d'un nouveau système, il est prévu de réaliser un programme de



Canon DCA 35mm.

prolongation de la durée d'utilisation du système de DCA moyenne de 35 mm. Concrètement, il s'agit d'étendre le réseau de capteurs existant de la DCA moyenne de 35 mm en équipant de manière idoine les groupes de DCA moyenne de 35 mm qui ne sont pas encore interconnectés.

Simultanément, les canons de DCA et les appareils de conduite du tir seront modernisés pour pouvoir être utilisés au moins jusqu'en 2025.

Modernisation du camion léger tout-terrain, 4x4, Duro I, 558 millions de francs

3000 camions légers tout-terrain, 4x4, Duro I, ont été acquis avec les programmes d'armement 1993 et 1997 et sont, depuis, utilisés comme moyens de transport. Ces véhicules



Rapier

conviennent aussi pour les engagements en dehors des routes consolidées. Pour continuer de garantir la capacité de transport, il est prévu, avec le projet «modernisation du camion léger tout-terrain, 4x4, Duro I», de moderniser 2'220 véhicules afin d'en prolonger la durée d'utilisation jusqu'en 2040.

Effets sur l'emploi pendant 9 ans

Les adjudications directes en Suisse ainsi que la réalisation d'affaires de participation directe et indirecte à l'étranger (engagements à réaliser des affaires compensatoires) procurent un emploi à 500 personnes, en moyenne, pendant environ 9 ans (état en mai 2015).

Les commandes en relation avec les crédits demandés seront adjudguées en très grande partie (approximativement 98 %) à l'industrie indigène, ce qui renforcera la place économique suisse.

Visite au Salon international de l'aéronautique

Le directeur général de l'armement à Paris-Le Bourget

Les 15 et 16 juin 2015, le directeur général de l'armement Martin Sonderegger, accompagné d'une délégation d'armasuisse, a visité le Salon international de l'aéronautique et de l'espace à Paris-Le Bourget.

Les 15 et 16 juin 2015, le directeur général de l'armement Martin Sonderegger a visité le Salon de l'aéronautique au Bourget. Dans le cadre de la visite de l'exposition, il a notamment rencontré M. Stéphane Reb, Ingénieur général de l'armement et directeur du développement international à la Direction générale de l'armement (DGA), qui est l'autorité française compétente pour les acquisitions d'armements. Cet entretien bilatéral a porté sur différents thèmes concernant la collaboration future et les acquisitions d'armements.

Le programme comportait en outre des visites d'entreprises. Ainsi, la délégation suisse a notamment rendu une visite aux entreprises dans le pavillon suisse.

La délégation d'armasuisse se composait de Martin Sonderegger, directeur général de l'armement, de Peter Hintermann, chef du domaine de compétences Systèmes de conduite et d'exploration, de Peter Winter, chef du domaine de compétences Systèmes aéronautiques, et de Thomas Rothacher, chef du domaine de compétences Sciences et technologies.

Le bat car 1 à Sion

Proche de la population

Le citoyen-soldat suisse demeure attaché à l'institution militaire. Mais, il ne connaît pas toujours les rouages d'une telle organisation. Quelques dirigeants cherchent à souligner la valeur de cette présence sécuritaire.



Les véhicules du bat car 1 défilent sur l'avenue de la Gare.

Commandant le bataillon de carabiniers 1, le lieutenant-colonel EMG Yannick Buttet invitait les civils: «Venez découvrir le fonctionnement de l'armée. Profitez d'explorer, de l'intérieur, les moyens de notre unité et passez un agréable moment en famille».

Moyens d'engagements variés

Samedi 20 juin, à Sion, des véhicules blindés défilaient sur l'avenue de la Gare en direction de la place de la Planta; sur ce dernier endroit, des soldats faisaient des démonstrations et les visiteurs recevaient de nombreuses explications (utilisation de l'armement, caractéristiques du matériel, art du camouflage, missions aux frontières



De la crème de camouflage aussi pour les enfants.

et à l'intérieur du pays, promotion de la paix à l'étranger, etc.).

On apercevait plusieurs engins, défensifs et offensifs. Selon des rédacteurs spécialisés, «le "GMTF" (Geschützter Mannschaftstransportfahrzeug) est doté d'une protection balistique pouvant résister à des tirs de 7,62 mm et à l'explosion d'une mine antichar»; «depuis l'intérieur d'un "Mowag Piranha" le servant actionne l'arme au moyen de la tourelle; ainsi, l'homme n'expose pas son buste entier en tirant»; «en d'autres circonstances, le fantassin charge la "minimi" (mini-mitrailleuse) "LMG 05" avec des cartouches destinées généralement à un fusil d'assaut; l'importante cadence des rafales permet de



Un «Mowag Piranha».



Le lieutenant-colonel EMG Yannick Buttet.

procurer un appui efficace».

Intrépide à la guerre, le militaire agit aussi avec prudence. «Le "TAZ 90" (Tarnanzug 90) est un camouflage utilisé pour les tenues de combat; il comprend quatre couleurs, tan, brun, vert et noir». Le soldat étale encore une crème bigarrée sur sa peau. A Sion, des très jeunes gens adoptaient volontiers ce dernier comportement.

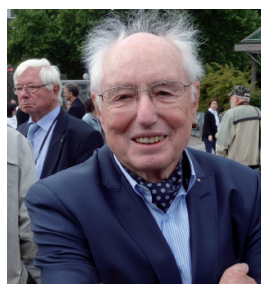
Venus de tous les horizons

En prononçant son discours, le lieutenant-colonel EMG Yannick Buttet rappelait des principes intangibles de l'armée de milice. Jugés aptes, les habitants de ce pays font du service militaire. Toutes catégories professionnelles confondues, ces gens consacrent du temps et apportent leurs compétences civiles.

Présents le 20 juin, des officiers haut placés soutenaient les travaux menés par le commandant du bat car 1 et ses hommes. Citons le brigadier Mathias Tüscher (il mena ladite unité, entre 2000 et 2003); le divisionnaire Philippe Rebord (autrefois, il fut à la tête d'une des compagnies); le colonel Christian Varone (l'actuel chef de la Police cantonale valaisanne).

Au sein du bat car 1, on relève l'action de citoyens fraîchement naturalisés. D'origine kurde, le premier-lieutenant Hunar Adil a vécu en Irak; le sergent Goran Peric vient de la Bosnie.

Enfin, des militaires retraités s'intéressent aux oeuvres de leurs successeurs. Sur la place de la Planta, on apercevait quelques personnalités: le commandant de corps Luc Fellay dirigea les Forces terrestres suisses (depuis 2003, jusqu'en 2007); le brigadier Bruno Deslarzes commanda la Zone territoriale 10 valaisanne (du 1^{er} janvier 1985 au 1^{er} juillet 1989). P.R.



De gauche à droite: Le brigadier Bruno Deslarzes, le commandant de corps Luc Fellay, le lieutenant-colonel Markus Bregy, le lieutenant-colonel Philippe Brouchoud, le colonel Christian Varone, le brigadier Mathias Tüscher, le premier-lieutenant Hunar Adil et le sergent Goran Peric.

Association suisse des cdts d'arrondissements

Le développement de l'armée... un devoir

«Nous voulons consolider notre position auprès des cantons et de la Confédération». Le colonel lucernois Philippe Achermann exhorte ses collègues. Ceux-ci se chargent du traitement des données, des contrôles, des relations avec les personnes astreintes au service militaire.



De gauche à droite: Le major Claudine Mauron, le lieutenant-colonel Christian Brunner, le major Louis-Daniel Jaccoud, le commandant de corps André Blattmann et le divisionnaire Daniel Baumgartner.



De gauche à droite: Le colonel Philippe Achermann, la conseillère d'Etat Béatrice Métraux et la conseillère en communication Tania Bonamy, le colonel Marc Schöni et le lieutenant-colonel Gregor Kramer.

Le colonel Achermann préside l'ASCA (Association suisse des commandants d'arrondissements). Vendredi 19 juin, à Morges, les membres se réunissaient en assemblée générale.

Conseil national défavorable

Le chef de l'armée, le commandant de corps André Blattmann participait à la rencontre. On apercevait d'autres officiers généraux, dont le divisionnaire Daniel Baumgartner et le brigadier Germaine Seewer. La conseillère d'Etat Béatrice Métraux prononçait une allocution.

Parmi les dirigeants vaudois présents, citons le chef de division des Affaires militaires et logistique, le colonel Marc Schöni et le commandant des arrondissements militaires 2-5, le major Louis-Daniel Jaccoud.

Des représentants de toute la Suisse assistaient à la séance. Le lieutenant-colonel Christian Brunner est commandant d'arrondissement pour le canton de Berne francophone; le major Claudine Mauron travaille à Fribourg; le lieutenant-colonel Gregor Kramer oeuvre en Thurgovie; le colonel schwyzois Hans-Rudolf Näf collabore notamment à la «Commission fédérale des enquêtes auprès de la jeunesse et des recrues».

La veille, jeudi 18 juin, les membres du Conseil national rejetaient le projet de

Développement de l'armée (DEVA), et refusaient la loi sur l'armée par 86 oppositions (46,2%), 79 votes favorables (42,5%) et 21 abstentions (11,3%). Le score était très serré (7 voix d'écart). A Morges, les adhérents à l'ASCA déplorait ce dénouement. «Une alliance contre nature», entendait-on, «entre des partisans d'une réduction drastique des effectifs, et des adeptes d'une armée plus forte que celle proposée par la Commission de politique de sécurité».

Afin de faire progresser le dossier DEVA, le commandant de corps André Blattmann compte sur la collaboration des commandants d'arrondissements. Le colonel Philippe Achermann abonde dans ce sens: «Le DEVA constitue un grand objectif, un devoir. Les cantons doivent se positionner de manière forte dans le développement de l'armée. Pour les instances militaires, le commandant d'arrondissement est un partenaire cantonal ayant une structure de commandement et bénéficiant d'expérience militaire. Nous pouvons trouver des solutions simples et appropriées».

Les membres de l'ASCA se réjouissent de la nomination du divisionnaire Daniel Baumgartner, en tant qu'officier général adjoint, dans le domaine de l'instruction DEVA.

Les excès du service civil

En sa qualité de chef du personnel de l'armée (J1), le brigadier Germaine Seewer



Le brigadier Germaine Seewer et le colonel Hans-Rudolf Näf.

insiste sur la nécessité de bien informer les jeunes appelés. Ils optent trop facilement, sans motivations réelles, pour le service civil.

Le colonel Philippe Achermann donne quelques explications supplémentaires. «Actuellement, il est facile d'intégrer le service civil. Il suffit d'apposer sa signature sur la demande d'adhésion pour que la preuve par l'acte soit établie (l'intéressé s'engage pour une durée une fois et demie supérieure à celle du service militaire). Le service civil applique la semaine de cinq jours avec un horaire de travail régulier et la possibilité de rentrer le soir. Au service militaire, le retour en caserne est fixé au dimanche soir et le licenciement a lieu le samedi matin. De plus, au service militaire, le travail est poursuivi le soir et des exercices de nuit sont planifiés. Lors de départs pour le service civil, après l'école de recrues ou avant un service d'avancement pour un grade supérieur, les jours accomplis au service militaire sont pleinement pris en compte, et le facteur 1.5 est appliqué pour le solde des jours. Ces départs pèsent lourdement pour l'armée. Beaucoup de moyens financiers ont été investis dans l'instruction et ces personnes manquent par la suite dans les cours de répétitions».

P.R.

Armes

Pas d'obligation de déclarer

Les armes à feu déjà aux mains de particuliers et acquises avant 2008, continueront de ne pas devoir être obligatoirement inscrites dans les registres cantonaux. Le Conseil national a refusé le 5 mai 2015 tout enregistrement a posteriori. Le gouvernement estime à quelque 2 millions le nombre d'armes à feu en possession de particuliers. Pour l'heure, seules 750'000 d'entre elles ont été enregistrées par les cantons. Le National a par contre décidé d'améliorer l'échange d'informations entre les autorités. Les registres cantonaux des armes devront pour leur part être mis en réseau, ce qui n'est pas le cas actuellement. Le Conseil des Etats doit encore se prononcer sur ce sujet.

Sécurité informatique

Nouveau processus de protection contre l'espionnage

Le Conseil fédéral a approuvé la révision des directives concernant la sécurité informatique dans l'administration fédérale. Un processus d'audit sera désormais appliqué dans le cadre des achats de prestations informatiques par l'administration fédérale. Le but est de réduire le risque d'une instrumentalisation à des fins d'espionnage de fournisseurs de prestations informatiques par des services de renseignement étrangers. Les nouvelles directives entreront en vigueur le 1er janvier 2016.

Les services de renseignement de plusieurs Etats mettent en œuvre une stratégie globale visant la collecte de renseignements. Ils peuvent contraindre les entreprises informatiques de leur pays à enfreindre les obligations de confidentialité fixées par contrat et prescrites par la loi. Compte tenu de cette menace, les entreprises informatiques dont le siège n'est pas situé en Suisse ou dont la dépendance vis-à-vis de l'étranger représente un danger ne peuvent plus, comme jusqu'ici, être considérées comme des partenaires fiables. Elles devront désormais faire l'objet d'un examen approfondi et pourront

même, si nécessaire, être totalement exclues du marché si les prestations à acquérir revêtent une importance vitale.

Dans ce contexte, le Conseil fédéral a donc chargé, le 29 janvier 2014, le Département fédéral des finances (DFF) d'élaborer, en collaboration avec les autres départements et la Chancellerie fédérale, des principes applicables à l'administration fédérale en matière de fourniture de prestations informatiques, d'analyser le besoin de protection contre les fournisseurs qui pourraient être instrumentalisés par des services de renseignement étrangers, de définir d'éventuelles mesures

de protection et d'intégrer de telles mesures dans les procédures d'acquisition. Au sein du DFF, l'Unité de pilotage informatique de la Confédération (UPIC) a mis au point un processus d'audit pour atteindre ces objectifs. Conçu comme une nouvelle prescription de sécurité, ce processus sera intégré dans les directives concernant la sécurité informatique dans l'administration fédérale et appliqué dès le 1er janvier 2016.

Examen d'éventuelles mesures relevant du droit des marchés publics

Le processus d'audit définit des critères qui permettent de déterminer quelles acquisitions de prestations informatiques présentent des risques. Il fixe également les modalités d'application des mesures de protection techniques et organisationnelles dont la mise en œuvre pose problème au regard du droit des marchés publics. En outre, le Conseil fédéral a chargé l'Office fédéral des constructions et de la logistique (OFCL) d'examiner, dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP), l'opportunité d'instaurer un régime d'exception pour l'acquisition, par la Confédération et dans le domaine civil, de prestations informatiques d'importance vitale. Un tel régime d'exception devra prendre en compte les possibilités d'assurer la protection de l'Etat, comme le prévoit l'accord international sur les marchés publics.

Centrale nucléaire

Nouveau concept de protection d'urgence en cas d'accident

Après l'accident survenu en 2011 dans la centrale nucléaire de Fukushima, le Conseil fédéral a ordonné une révision complète du concept de protection d'urgence en cas d'accident dans une centrale nucléaire suisse. Depuis, de nombreuses mesures ont été mises en œuvre sur la base du rapport rédigé par le groupe de travail IDA NOMEX. Ces mesures sont désormais regroupées dans le nouveau concept de protection d'urgence, dont la rédaction était placée sous la direction de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP).

Tous les organes fédéraux concernés, les cantons, les exploitants des centrales nucléaires ainsi que les autorités allemandes partenaires étaient représentés au sein du groupe de travail interdépartemental pour la vérification des mesures de protection d'urgence en cas d'événements extrêmes en Suisse (IDA NOMEX), créé le 4 mai 2011 par le Conseil fédéral.

En 2012, le Conseil fédéral a pris connaissance du rapport complet du groupe de travail et chargé les organes fédéraux compétents d'appliquer les 56 mesures mentionnées.

Depuis, la majeure partie de ces mesures ont été mises en œuvre avec succès. Un nouveau scénario de référence a été élaboré et le concept de zones a été redéfini.

Adaptation des bases légales

Les principaux enseignements tirés du rapport IDA NOMEX et de la mise en œuvre des mesures prévues ont été repris dans le nouveau concept de protection d'urgence, élaboré par l'ensemble des organes compétents, en particulier l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN) et les cantons sous la direction de l'OFPP.

Le nouveau concept de protection d'urgence intègre les mesures d'amélioration et servira de document de base pour la gestion d'un éventuel accident dans une centrale nucléaire.

Le concept de protection d'urgence montre en particulier dans quels secteurs il convient d'adapter les bases légales pour permettre la mise en œuvre des mesures.

Ces modifications concernent en particulier l'ordonnance sur la protection d'urgence, l'ordonnance sur les interventions ABCN, l'ordonnance sur l'alarme, l'ordonnance sur la Centrale nationale d'alarme et l'ordonnance sur la radioprotection. Les propositions de modification seront soumises au Conseil fédéral d'ici fin 2016.

Association de la revue «Notre armée de milice»

Case postale 798 - 1401 Yverdon-les-Bains - Tél. + Fax 024 426 09 39 - Courriel: namjhs@bluemail.ch

Président: lt-colonel Paul-Arthur Treyvaud
Vice-président: adj sof Georges Bulloz
Secrétaire: cap Danielle Nicod
Caissier: four Jacques Levailant
Administrateur: adj sof Jean-Hugues Schulé

Commission de rédaction: sgt Francesco Di Franco.

Vérificateurs des comptes: ASSO, section de Reconvilier et section d'Yverdon et environs.

Membres: François Jeanneret, ancien conseiller national; sgt Eric Rapin; adjsof Germain Beuclet; Blaise Nussbaum et sgt Pierre Messeiller.

Société militaire des carabiniers vaudois

Des traditions à maintenir

Le 18 avril 1865, dans un élan associatif, quelques soldats se retrouvaient. Attachement au pays, travaux en équipe, pratique du tir, ainsi étaient leurs centres d'intérêt. De telles actions se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Dès lors, 150 ans après, on évoque toujours l'«esprit carabinier».



De gauche à droite: La conseillère d'Etat Béatrice Métraux, le président de la SMCV Richard Duss, le conseiller national Olivier Feller, le président du comité d'organisation, le lieutenant-colonel Jean-Claude Gagliardi, le lieutenant-colonel EMG Yannick Buttet et le président du Grand Conseil Jacques Nicolet.



De gauche à droite: Le colonel EMG Kurt Oesch, le brigadier Denis Froidevaux, le colonel EMG Francis Rossi et le major EMG Pierre Streit, le colonel EMG Denis Rubattel, le divisionnaire Philippe Rebord, le commandant de corps Dominique Andrey et le colonel EMG Pierre-Michel Auer.

Déjà, en 1751, on parlait d'une «Compagnie franche». Basée à Aigle, cette unité recensait «des volontaires et des braconniers, âgés entre 20 et 50 ans, porteurs de la carabine rayée». Au cours des premières décennies du XIX^e siècle, les citoyens-soldats disposèrent d'une organisation militaire cantonale. Mais, dès 1874, l'armée suisse fut centralisée; elle comprit alors un bataillon de carabiniers vaudois.

En 1865, bénévolement, les membres s'inscrivirent à la Société militaire des carabiniers vaudois (SMCV); à partir de 1874, pour la plupart, les mêmes hommes accomplirent leur service obligatoire au sein du nouveau Bataillon de carabiniers 1.

Les descendants persévèrent

A Aigle, le vendredi 12 juin, et le samedi 13 juin, les adhérents à la SMCV proposaient une fête commémorative. Le président, l'adjudant sous-officier Richard Duss et le responsable du comité d'organisation, le lieutenant-colonel Jean-Claude Gagliardi accueillèrent les participants. Plusieurs anciens commandants du bat car 1 étaient présents, ou avaient envoyé un message. Mentionnons le divisionnaire Philippe Zeller (cdt 1971-1974); le colonel EMG Francis Rossi (1983-1985); le colonel EMG Kurt Oesch (1986-1988); le colonel EMG Denis Rubattel (1996-1999); le brigadier Mathias Tüscher (2000-2003); le colonel Yves Charrière (2008-2011); le lieutenant-colonel EMG Patrick Huber (2012-2014).

L'actuel commandant (depuis le 1^{er} janvier 2015), le lieutenant-colonel EMG Yannick Buttet fait part de sa détermination. «La force principale du bataillon de carabiniers 1, c'est de puiser son énergie dans ses racines pour assurer une performance au-dessus de la moyenne». Par ailleurs, le divisionnaire Philippe Zeller égrène des souvenirs. En substance, nous relatons ces quelques propos: «Incorporé au bataillon dès la fin de l'école de recrues, j'y ai accompli tous mes cours de répétition jusqu'au grade de major. En 1974, lors du centième anniversaire de ladite unité, des multitudes



Soldats de la cp car III/1.

de pochettes d'allumettes furent distribuées pour entretenir la flamme. Comme mes prédécesseurs et mes successeurs, ma préoccupation principale consistait à remettre "mon" bataillon bien instruit, discipliné et animé de l'esprit qui caractérise cette belle formation vaudoise». Hélas, le 11 juillet 2015, l'ancien commandant de la zone territoriale 1, et le dernier commandant de la division mécanisée 1, le divisionnaire Philippe Zeller disparaissait.

Armes perfectionnées

Le 12 juin, des personnalités politiques et militaires avaient répondu aux invitations des dirigeants de la SMCV. Citons quelques noms: le syndic d'Aigle, Frédéric Borloz; la conseillère d'Etat Béatrice Métraux; le président du Grand Conseil Jacques Nicolet; le conseiller national Olivier Feller; le commandant de corps Dominique Andrey; le divisionnaire Philippe Rebord; le brigadier Denis Froidevaux; le président de la Société militaire des carabiniers genevois (SMCG), le colonel EMG Pierre-Michel Auer.

A l'occasion d'un défilé, des soldats du bat car 1 revêtaient des uniformes qui étaient autrefois portés par les devanciers, notamment en 1874. Les spectateurs apercevaient aussi des bannières, ancennes et nouvelles. Epris de musique, le premier-lieutenant Stéphane Terrin a composé une oeuvre, à l'intention des camarades carabiniers.

Le major EMG Pierre Streit prononçait une conférence. L'orateur présentait quelques aspects de l'armement, au XIX^e siècle. Au début de l'année 1867, les Suisses commandèrent 15 000 exemplaires du fusil américain «Peabody»; le soldat le chargeait par la culasse. Ensuite, dès 1869, on utilisa la carabine à répétition «Vetterli» (du nom de son concepteur, le Thurgovien Friedrich Vetterli); après diverses modifications, des spécialistes considérèrent l'arme en question comme étant «la meilleure d'Europe». D'aucuns s'intéressèrent encore à la mitrailleuse «Gatling» (mise au point par l'ingénieur américain Richard Gatling, et expérimentée durant la guerre de Sécession); un tel engin pouvait tirer plusieurs centaines de coups à la minute.

P.R.



Hommage aux devanciers, uniformes de 1874.

Journée officielle et Journée des parents à Savatan **L'Académie de police en toute transparence**

Chaque semaine que cette deuxième semaine de juillet pour l'Académie de police de Savatan... Chaud côté météo, bien évidemment, puisque même la Journée des parents agendée au samedi 4 juillet a dû être repoussée d'une semaine en raison de la canicule. Mais chaude aussi par l'intensité des visites: le jeudi 9 juillet, l'Académie accueillait quelque 230 invités à l'occasion de sa Journée officielle et, deux jours plus tard, le samedi 11 juillet, les élèves de l'Ecole d'aspirants 2015-2016 recevaient leurs parents et amis: quelque 500 personnes avaient ainsi fait le voyage de Savatan.



A Savatan, la foule des parents assiste à la cérémonie du lever des couleurs de l'Ecole d'aspirants 2015 de l'Académie de police.



Lors de la Journée officielle, le colonel Alain Bergonzoli, Directeur de l'Académie de police et M. Blaise Matthey, Directeur de la Fédération des Entreprises Romandes à Genève, attentifs aux propos de Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux, Cheffe du Département vaudois des institutions et de la sécurité.

Quelque 230 personnes étaient, jeudi 9 juillet dernier, les hôtes de l'Académie de police pour sa Journée officielle. «En toute transparence, nous vous disons qui nous sommes, nous vous montrons ce que nous faisons» a lancé le colonel Alain Bergonzoli en ouvrant la Journée. Orateur invité du monde de l'économie, M. Blaise Matthey, Directeur de la Fédération des Entreprises Romandes a souligné, dans le contexte actuel combien «la formation en matière de sécurité est essentielle, comme l'est notre système de formation unissant formation académique – c'est le titre voulu pour la sécurité – et formation duale.»

De son côté, la Ministre de tutelle de l'Académie s'est félicitée de l'arrivée prochaine des aspirants genevois: «Ce projet important, qui incarne une volonté commune aux trois cantons d'efficacité et d'excellence, est dans sa phase opérationnelle, avec des crédits pour les constructions modulaires qui seront soumis cet automne au Grand Conseil vaudois» a expliqué la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux. La Journée s'est

poursuivie par des démonstrations des aspirants, par la visite des infrastructures du site de Savatan et s'est achevée par un apéritif dînatoire.

Nombreux hôtes français

Initiée l'an dernier à l'occasion du 10e anniversaire de l'Académie de police, la Journée officielle est rapidement devenue une tradition. Une tradition honorée cette année d'une riche présence française, avec des représentants de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale de Paris, des Régions de Gendarmerie de Rhône-Alpes et de Franche-Comté comme de l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Montbeliard. Mais cette tradition a aussi été, pour de nombreux Genevois, l'occasion de découvrir et/ou de se familiariser avec leur futur site de formation: parmi eux, M. François Waridel, chef Etat-major de la Police Cantonale Genevoise.

La sécurité? Notre bien le plus précieux

Ministre de tutelle de l'Académie avec le Conseiller d'Etat valaisan Oskar Freysinger, Mme la Conseillère d'Etat Béatrice Métraux s'est réjouie de voir «que notre sécurité présente et future, notre bien le plus précieux, est en de bonnes mains. On forme ici de la meilleure manière qui soit des dizaines d'hommes et de femmes – 98 pour l'Ecole d'aspirants 2015-2016 – à l'un des métiers les plus beaux et utiles, mais aussi les plus difficiles qui soient. Garantir la sécurité,

c'est garantir la paix sociale, le bon fonctionnement de la société et des institutions. C'est façonner la qualité de vie de ses concitoyennes et concitoyens. Je ne le répéterai jamais assez!»

Vaud, Valais avec Genève: une volonté d'efficacité

Rappelant au passage aux aspirants «qu'ils allaient être confrontés à la réalité du terrain, et qu'ils reviendraient à la fin de l'été riches de ces expériences et de ces savoirs acquis dans les postes de police, dans la rue, sur les routes: là où le citoyen a besoin de vous», Mme Béatrice Métraux a ajouté: «la globalisation des idées, des modes de faire et déplacements humains font que l'heure est aujourd'hui plutôt au partage de compétences et de savoirs qu'au maintien de particularismes régionaux. C'est dans cette optique que nos amis Genevois ont décidé de s'unir aux Vaudois et aux Valaisans pour former leurs aspirants à Savatan, dès 2016. Ce projet important, qui incarne une volonté commune d'efficacité et d'excellence, est dans sa phase opérationnelle, avec des crédits pour les constructions modulaires qui seront soumis cet automne au Grand Conseil vaudois. Aujourd'hui Genève, demain peut-être les autres cantons romands. C'est en tout cas mon souhait que de voir à terme tous les aspirants policiers formés en un seul lieu en Suisse Romande, afin de renforcer et créer des synergies profitables à tous! Nous parlons déjà tous d'une même voix au sein de la conférence latine des directeurs de justice et police, et accordons la même grande importance à la formation de nos corps de police. Unir nos forces semble donc une évidence!»

Journée des parents: enthousiasme, chaleur et soleil

Renvoyée d'une semaine en raison de l'avis de canicule lancé pour samedi 4 juillet dernier, la Journée des parents de l'Ecole d'aspirants 2015 a eu lieu samedi 11 juillet... sous un soleil resplendissant et des températures qui côtoyaient allégrement les 30-32 degrés! M'enfin... Les 98 aspirantes et aspirants de la présente volée y ont ajouté la chaleur de leur enthousiasme et de leur fierté pour présenter, à leurs proches, leur niveau de formation et les infrastructures d'instruction qu'elles et qu'ils ont fréquenté durant ces quatre premiers mois d'école.

Quelque 500 parents, proches et amis des élèves de l'Ecole d'aspirants 2015 avaient rejoint Savatan. Histoire de découvrir de visu là où leur fille, fils, cousin, copain, mari, petit-fils, petite-fille, bref... vit et travaille depuis quatre mois maintenant. Après avoir assisté à la cérémonie du lever des couleurs, les familles sont parties qui à la découverte des infrastructures d'instruction souterraines et en plein-air, qui aux démonstrations d'interventions policières, de barrages routiers et autres maintiens de l'ordre avant de partager quelques viandes et autres saucisses grillées à la température ambiante.

Jean-Luc Pillier

www.academie-de-police.ch

**Pour votre
publicité**

Tarifs et dates de parution:

lire en page 5

Le Swiss Army Central Band au Basel Tattoo 2015

Succès pour les musiciens miliciens

Oui, le chauvinisme existe. Et il est parfois bon d'y succomber. Alors c'est vrai: la prestation du Swiss Army Central Band lors des 15 représentations du Basel Tattoo 2015 a été un succès. Un véritable succès autant pour les oreilles que pour les yeux. Un succès préparé par le major Aldo Werlen et l'adjudant d'état-major Philipp Rüttsche et réalisé par la septantaine de musiciens et tambours miliciens. Avant les dernières représentations du samedi 25 juillet dans la cour de la caserne de Bâle, **Nam** a rencontré les deux artisans de ce succès.



Surprise pour la dernière représentation: en ouverture, le show du 10^e anniversaire est salué par la Patrouille Suisse!

Café pour l'un, eau minérale pour l'autre. Dans un restaurant voisin du «village Basel Tattoo» sur les bords du Rhin, le major Aldo Werlen et l'adjudant d'état-major Philipp Rüttsche se plient de bon cœur à l'interview. Après 13 représentations et de nombreuses répétitions, au terme de trois semaines de cours de répétition, ils n'ont même pas l'air fatigués ! Et pourtant...

Brève et intense préparation

Le Swiss Army Central Band est l'une des quatre formations d'élite de la musique militaire. Cette année, il était composé de 59 musiciens et de 14 tambours: un effectif comprenant cinq femmes et beaucoup de Romands.

Ses musiciens sont tous des miliciens accomplissant leur cours de répétition «normal»: une première semaine consacrée aux entraînements, le contenu musical du show ainsi que les évolutions de chorégraphie, puis les deux semaines du Basel Tattoo lors desquelles s'enchaînent quasi quotidiennement deux représentations, en fin d'après-midi et en soirée. «Des semaines de prépa-

ration intensives» expliquent-ils en chœur. Et le major Aldo Werlen de préciser: «Les shows n'ont pas empêché nos musiciens d'aller tirer, de pratiquer du sport ou encore de visiter le zoo de Bâle... Sans oublier les contacts avec les autres musiciens».

Le Basel Tattoo: une grande famille

Car les deux militaires de carrière sont unanimes, eux qui ont vécu le Tattoo d'Edimbourg et bien d'autres manifestations internationales aux quatre coins du monde: «Le Basel Tattoo connaît une ambiance toute particulière: nous sommes une grande famille, tous les ensembles confondus. La direction du Basel Tattoo met tout en œuvre pour soigner et favoriser les rencontres entre musiciens. A quoi s'ajoute l'ambiance avec les bénévoles: ces quelque 600 femmes et hommes qui prennent deux semaines de vacances pour travailler au Basel Tattoo... Ce volontariat baigne dans l'enthousiasme et cela se ressent» commentent-ils.

Les musiciens reçoivent leurs partitions deux mois avant le service. L'occasion



Le major Aldo Werlen (à droite) et l'adjudant d'état-major Philipp Rüttsche: les deux artisans du succès du Swiss Army Central Band au Basel Tattoo 2015.

donc de se préparer individuellement. Car en service, les minutes sont comptées: «Le temps à notre disposition nous oblige à nous concentrer sur un produit, avec nos moyens et nos capacités» explique l'adjudant d'état-major Philipp Rüttsche. Du côté des chefs, la préparation est un véritable travail de binôme: «Nous choisissons d'abord les musiques» raconte le major Aldo Werlen: «quelque chose de pompeux en ouverture, puis un hommage à la Suisse, quelque chose pour les tambours et percussions, une figure particulière pour incorporer la chanteuse bâloise Nubya sans oublier, en finale, une marche militaire suisse!»

Des idées qui naissent la nuit

Puis arrive l'adjudant d'état-major Philipp Rüttsche. Tout naturellement et spontanément, il explique: «Mes idées de chorégraphie me viennent durant la nuit. Je connais les musiques que nous avons choisi avec Aldo (Werlen) et j'imagine les évolutions de mes musiciens: une entrée, puis une croix suisse, puis le dessin de l'arbalète pour coller à l'ouverture de Guillaume Tell, puis des figures qui mettent en valeur la chanteuse Nubya... Après il faut faire les détails: le nombre de pas doit correspondre aux rythmes et mesures de la musique. Et enfin, il faut entraîner tout cela avec nos soldats: deux jours pour mettre tout cela en musique!»

Vive le système de milice!

Mais il est vrai que le major Werlen et l'adjudant Rüttsche ont de la bouteille: le premier compte cinq Basel Tattoo à son actif, le second en a vécu sept! Cette année, le Swiss Army Central Band était pour la quatrième fois l'hôte du plus grand Tattoo de Suisse. Modestement mais avec une légitime fierté, Aldo Werlen et Philipp Rüttsche rapportent les compliments de la direction du Basel Tattoo et d'autres chefs de musique: «Oui, les Suisses, vraiment, vous avez progressé et vous avez atteint un niveau de qualité qui vous met à égalité, si ce n'est un peu plus haut, avec des formations professionnelles étrangères». Un résultat que le major et l'adjudant d'état-major mettent aussi sur le compte du système de milice: «Nos musiciens sont des miliciens, ils sont jeunes, frais, enthousiastes, ils n'ont rien à perdre et donnent le meilleur d'eux-mêmes. Participer au Basel Tattoo dans ces conditions est un vrai bonheur» avouent-ils en souriant... et en oubliant un brin de fatigue. Tout de même...

Jean-Luc Pillier

Immeubles

Les abris restent obligatoires

L'obligation de construire des abris anti-atomiques dans les immeubles ne doit pas être levée. L'idée d'imposer à la place des installations d'énergie solaire n'a pas convaincu le Conseil national. Par 105 voix contre 67, il a enterré mercredi 3 juin 2015 une initiative parlementaire de Balthasar Glättli (Verts-ZH). En règle générale, seuls les bâtiments comptant plus de 38 pièces sont soumis à l'obligation de construire des abris. Les installations de protection doivent compter moins de 25 places.

Immobilier militaire

Gros crédits

L'armée devrait recevoir 467,6 millions de francs pour ses installations. Le Conseil des Etats a accepté lundi 1^{er} juin 2015 les crédits annuels pour l'immobilier du DDPS. Le National doit encore se prononcer. La facture se compose d'un crédit d'ensemble de 455,3 millions et d'un crédit additionnel de 12,3 millions destinés au nouveau centre logistique de l'armée au Monte Ceneri. Les crédits concernent aussi l'assainissement des casernes de Thoune et d'Isonne.

Courgenay

Immeuble vendu

Le mythique Hôtel-Restaurant de la gare de Courgenay (JU) a été vendu. Au grand soulagement des amoureux du patrimoine, ses nouveaux propriétaires Evelyne et Bruno Bernasconi, ont assuré qu'ils perpétueraient le souvenir et l'esprit des lieux. L'hôtel a acquis une énorme notoriété grâce au film «Gilberte de Courgenay». L'actrice Anne-Marie Blanc y tenait le rôle de la serveuse qui, selon la légende, connaissait «300 000 soldats et tous les officiers» et soutenait le moral des soldats mobilisés entre 1914 et 1918.

Armée

Pas de réforme avant 2018

La réforme de l'armée ne pourra pas entrer en vigueur avant janvier 2018. Son échec devant le Conseil national au cours de la dernière session parlementaire de juin 2015 rend impossible une introduction avant. (Lire dans cette édition les détails de ce couac...et en page 3 de la dernière édition no°4-5 2015) La porte-parole du DDPS a confirmé le 4 juillet dernier cette information. Le chef du département avait déjà informé ses collaborateurs. La mise en œuvre de la réforme de l'armée interviendra au 1^{er} janvier 2018 si aucun référendum n'est lancé entre-temps, selon Ueli Maurer.

Affaire de l'eau «volée»

La meilleure armée du monde fait parler d'elle

L'affaire de l'eau volée en France par des militaires suisses a fait le tour du globe. A Berne, on hésite entre rires et consternation.

Jamais l'armée suisse n'aura été si célèbre. Le monde entier a relayé, l'affaire de l'eau «volée» par des hélicoptères militaires dans le lac des Rousses, en France voisine, pour éteindre la soif des vaches helvétiques.

Les médias de l'Hexagone ont été les premiers à dénoncer ce pillage indu de ressources naturelles d'une puissance étrangère. Puis la très sérieuse BBC a signalé l'incident. Il n'en fallait pas davantage pour que toute la planète s'y intéresse, des médias américains jusqu'au lointain Indonesia News.

Les correspondants britanniques du Telegraph voient dans cette histoire «la marque typique de l'efficacité suisse». Mais «la Suisse, connue pour son rejet des conflits, estime qu'il n'y a pas d'inquiétudes à avoir quant à une escalade des tensions», se rassure le quotidien. Les vaches assoiffées des pâturages jurassiens émeuvent le New York Times. Qui rappelle que leur lait sert à produire «des fromages prisés, dont les variétés françaises le comté et le morbier ainsi que la Tête de Moine (sic)». Une erreur de localisation, puisque le dernier est produit dans le canton du Jura et pas en terrain vaudois.

«Mission trop complexe»

A Berne, l'affaire provoque autant de rires que de consternation. «La meilleure armée du monde d'Ueli Maurer confond les lacs suisses et français. Cela prouve une chose, c'est que nos soldats ont besoin de cours de lecture de cartes», constate Christophe Darbellay, président du PDC suisse. Membre de la Commission de la sécurité du National, Pierre-Alain Fridez (PS/JU) observe que «certaines missions

sont décidément trop complexes pour être confiées à l'armée». Sur le fond, il précise que l'aide aux vaches assoiffées «est une bonne action».

Le Groupe pour une Suisse sans armée (GSsA) s'en donne à cœur joie: «Je suis surprise que l'armée, qui se veut un modèle de rigueur, puisse être aussi laxiste en se permettant des initiatives pareilles, dit sa secrétaire générale, la Genevoise Amanda Gavilanes. Elle a non seulement fait preuve d'amateurisme en allant chercher de l'eau en France, mais aussi en puisant dans des rivières alors que c'est interdit. Cela montre une nouvelle fois que l'aide en cas de catastrophe devrait être une mission civile.» N'exagérons rien! rétorque le conseiller national Roger Golay (MCG/GE): «C'est un mini-incident pour lequel l'armée a présenté ses excuses. Vous voulez quoi de plus, qu'on aille restituer l'eau?»

Bon pour le tourisme L'affaire écorne, si l'on ose dire, l'image de l'armée, mais elle ne devrait pas avoir de conséquence négative pour l'image de la Suisse. Au contraire, selon l'ambassadeur Nicolas Bideau, directeur de Présence Suisse: «Nos analyses montrent que l'impact sur l'image du pays n'est pas négatif dans les médias anglo-saxons. Cela s'explique par un cocktail de clichés helvétiques relativement positifs: en convoquant l'armée suisse, l'efficacité, les vaches, le paysage et le fromage, on se situe sur un terrain de clichés impliquant une dynamique positive.» La bétise des pilotes militaires serait donc bonne pour le tourisme. Ou comment lutter contre le franc fort en dérobant 50 m³ d'eau.

24 heures

Grandes manœuvres sur la base aérienne

Pour sauver la faune

L'armée innove en ouvrant la clôture de l'aérodrome pour le gibier. Le système sera prêt cet automne.

Dans la campagne payernoise, quand les chevreuils font peur aux chasseurs... c'est qu'ils sont à réaction! Durant des décennies, faute de clôture, des chevreuils, des sangliers, des blaireaux ou des chevaux fous échappés d'un enclos ont pu se lancer sur le tarmac militaire, menaçant à tout moment de heurter un F-A/18 ou un Tiger.

Depuis l'année dernière, un grillage a été tendu de part et d'autre de la piste pour empêcher ces périlleuses rencontres. L'armée livre désormais une seconde bataille:

elle veut obliger le gibier à traverser la piste. Mais à des endroits bien précis. Pour cela, près de 8000 arbustes ont été plantés et des solutions inédites ont été imaginées. Il faut dire que la nouvelle clôture coupe un couloir de migration important entre les Préalpes et le pied du Jura, et elle forme une véritable barrière routière pour la faune locale.

«Or ces migrations sont indispensables aux animaux pour se nourrir, se reproduire ou éviter la consanguinité», explique le biologiste Alain Maibach.

24 heures

Pour vos changements d'adresse: namjhs@bluemail.ch

Elezioni Federali in ottobre

Politica, migranti e armi...

La riforma dell'Esercito, affossata prima delle ferie, tornerà a scaldare dibattito e banchi federali, già prima delle Elezioni di ottobre. Il flusso di migranti, richiedenti asilo e no, è in netto aumento. L'industria elvetica degli armamenti vende ancora bene, ma il rafforzamento del franco su euro e dollaro causa comprensibili e non lievi preoccupazioni sul fronte dell'indotto economico (leggasi: occupazione). Come già previsto, e canicola a parte..., la fine dell'estate lascia spazio a un autunno caldo!

Per iniziare, nella speranza che i lettori di **Nam** e i loro cari abbiano goduto di buone vacanze, segnaliamo che dal 4 all'8 novembre il Palazzetto Fevi di Locarno ospiterà 'EspoVerbano 2015', mostra itinerante de 'Il tuo Esercito' curata, nella circostanza, dalla br fant mont 9, quella 'gottardiana': rinviando alla presentazione trilingue in altra pagina di questa edizione è ben evidente che ne ripareremo.

Questa nuova presenza dell'Arma elvetica tra il pubblico ci offre, tuttavia, lo spunto per riprendere il discorso anticipato a suo tempo, sull'incedere di un autunno politicamente caldo. La proposta UDC di fissare in 5mld all'anno il budget per l'Esercito, ancorandone il principio nella Costituzione, è stata respinta dal Nazionale nell'ultima seduta delle Camere e, con ciò, per coerenza del partito (affiancato dai socialisti), affossata. Ora se ne tornerà a parlare, con nuovo preavviso negativo della Commissione Finanze degli Stati che, di fatto, respinge l'idea d'iscrivere il 'quantum' del bilancio militare nella Magna Charta della Confederazione ma, di fatto, sposa il principio di attribuire all'Esercito mezzi finanziari adeguati per compiere la sua missione, con uomini e materiali nelle condizioni migliori: 20mld di franchi in 4 anni. Come dire, appunto: 5mld ogni anno e l'auspicio, stavolta, è che i democristiani dello stesso ministro della Difesa accettino il compromesso squisitamente elvetico.

Altro argomento tornato d'attualità, con di frammezzo la commemorazione del rapporto del gen. Guisan sul Rütli (70 anni fa), il



ruolo potenziale dell'esercito nel controllare e gestire, in stretta unione con Autorità ed Enti civili, il fenomeno dei migranti. Non si tratta, a nostro modesto parere, di 'militarizzare' una crisi che interessa l'intera Europa essendo quotidiane le notizie in materia da Grecia, Italia, Francia, Inghilterra, Paesi dell'Est... E neppure, citando Guisan, dobbiamo estraniarci ri-attivando il 'Ridotto nazionale'. Ci pare, tuttavia, che l'impiego di militari alle frontiere e magari anche nei vari siti d'accoglienza (previo formazione, oltre

che per servizi non armati) possa entrare in linea di conto.

Il flusso di migranti, richiedenti asilo o no, è sensibilmente aumentato e, con esso, l'impegno generale per la loro accoglienza: nuovi centri federali nei Cantoni; sistemazioni provvisorie negli impianti di PCi; più sollecitazioni sul fronte sicurezza per guardie di confine, polizia e operatori privati; mole di lavoro supplementare per l'UFM. Se, dunque, l'Esercito non solo 'viene buono' per i servizi d'ordine (v. WEF a Davòs) e per aiutare la popolazione nel bisogno (v. elicotteri per il rifornimento d'acqua al bestiame in Romania, durante la canicola), a maggior ragione - ripetiamolo: con tutte le accortezze del caso - non riteniamo fuori luogo impegnare uomini e infrastrutture (molte in disuso, ma ancora efficienti!) della Difesa, in questo ambito.

Infine, il rinnovo della flotta aerea. Abbattuti gli svedesi Gripen, e non per riaprire ferite dolenti, la capacità degli F/A-18 in linea è adeguata, ma il loro invecchiamento non dovrebbe esimerci dal cercare soluzioni di rinforzo per lo meno transitorie. Quanti sono i tipi di caccia multiruolo 'datati' ma sottoposti a 'lifting' e portati al livello di quelli di 5a generazione schierati da molte Forze aeree? I vari 'block' del Super Hornet o del mitico F-16 Falcon o i vari modelli di produzione europea (Est incluso) ci faranno 'prendere il toro per le corna' senza andare alle Calende greche? Autunno caldo: senza dubbi.. Franco Bianchi



Polemiche dei soliti noti, per gli armamenti elvetici venduti all'estero, nel rispetto di norme severe e senza contare l'indotto, con grattacapi per Ruag e Pilatus dati dal franco forte! Intanto, è tira e molla tra Russia e Francia sull'Ucraina, con intesa Putin-Hollande sul rimborso delle portaelicotteri Mistral bloccate dalle sanzioni; Mosca e Parigi corrono per la consegna di Rafale o Mig29 all'India; gli USA inviano F16 in Turchia, contro l'Isis. A propos: e se alcuni 'Falcon' d'occasione arrivassero in Svizzera? (foto AD)

La vie des sections

ASSO - Association suisse de sous-officiers
ASSU - Associazione Svizzera di Sottufficiali



Président central: sgt Peter Lombriser

Vice-présidents:

- Christophe Croset (Vaud)
- Floriano Lorenzetti (Tessin)

Secrétariat central: Genny Crameri

079 654 65 62, genny.crameri@suov.ch

Adresse internet: www.suov.ch

Cette rubrique est ouverte à toutes les sections ASSO et autres groupements. Textes et photos à faire parvenir à la rédaction de Notre armée de milice, case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains.

ASSO Porrentruy-Ajoie

Une première dans nos annales



Au printemps 2015 le lt col Damien Scheder, cdt Arr militaire 9b, a reçu une demande particulière des sœurs adoratrices des Côtes (Le Noirmont).

Ces dernières souhaitent relancer la tradition de la kermesse à l'occasion de la Fête-Dieu et demandaient des soldats pour porter le dais. Ne disposant pas directement de troupe le lt col Scheder s'adressa à l'ASSO Porrentruy-Ajoie.



C'est ainsi que, pour la première fois de son histoire, l'ASSO Porrentruy-Ajoie a participé en uniforme à une cérémonie de la Fête-Dieu. La délégation était composée du sdt Daniel Monnerat, du sdt Claude Affolter, du cpl Jean-Jacques-Sangsue ainsi que du soussigné. Après l'office religieux nous avons porté le Dais durant la procession qui se rendait au reposoir. Ensuite nous avons participé, par un temps radieux, à la kermesse en qualité de clients... Que de bons souvenirs. Sgt Yves Domont, président.

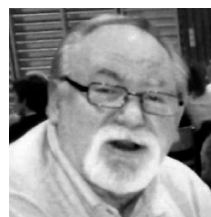
✚ Nécrologie

L'ASSO Porrentruy-Ajoie a le triste regret de faire part du décès du cpl Jean-Claude Zaugg membre et Ami de notre section et époux de Françoise également membre.

Il occupa la fonction de président de 1986 à 1992 et de 1996 à 2004. Depuis 2012 il était vice-président. En 1988 il a représenté la Suisse, en compagnie de Françoise, au 13^e Congrès de l'AESOR qui se tenait en Allemagne. Jean-Claude a participé plusieurs fois à la marche des 2 jours de Berne-Belp ainsi que deux fois à la marche des deux jours de Diekirch (Luxembourg). Sa dernière participation à la marche suisse des deux jours remonte à l'année 2013.

Avec son épouse et leurs deux chiennes Betsy et Boubou ils avaient participé en qualité de «suiveur» afin de ravitailler les marcheurs. Nous avons rendu les honneurs militaires à Jean-Claude le mardi de Pentecôte au temple ainsi qu'au cimetière de Bonfol.

La société est de tout cœur avec Françoise en cette période difficile de sa vie. Sgt Yves Domont, président



ASSO Yverdon et environs

30^e Tir de clôture et tir Franco-Suisse

Participation: Les sections ASSO, les sociétés paramilitaires romandes, les sociétés de tir, les groupements de police, gendarmerie, gardes-frontières, etc.

Lieu: Stand de tir de Chamblon

Inscriptions groupe: Fr. 40.- à payer sur place ou sur le CCP CH34 0900 0000 1000 9102 1

Livret de tir: Fr. 3.--, il est obligatoire, il sera délivré sur place.

Repas Samedi 17 octobre midi, dès 12h00 uniquement sur réservation. Menu: Bœuf braisé au pinot noir, pommes mousseline, bouquet de légumes, café. Prix: Fr. 18.-- boissons non comprises

Repas Samedi 17 octobre soir, à la cabane de l'ASSO Yverdon uniquement sur réservation. Menu: Fondue Bacchus, café. Prix: Fr. 25.-- boissons non comprises.

Inscriptions: ASSO Yverdon, CP 106, 1401 Yverdon-les-Bains
 E-mail: didier.perret@asso-yverdon.com

ASSO - Vaud

Cours de cadre Majeur

Après une semaine en France sous la canicule je me suis dis que j'allais être bien au frais en Suisse, pour le CC Majeur du 03 au 05 juillet 2015.

20H00 premier... coup de feu pour un tir de nuit au PA 75 sur cible fixe sur la place de tir du Toleure. Côté fraîcheur j'étais déçu car il y a la même température étouffante qu'en France mais la bonne nouvelle était les exercices nombreux et varié avec les munitions à profusion pour une instruction de valeur.

23H00 le fameux moment de camaraderie où nous avons tous appréciés les boissons fraîches pendant que la direction du CC nous informait sur les directives relatives aux munitions et différentes informations nous furent données par le sgtm chef Alain Croset puis s'ensuivit l'exposé du commandant Donatien Lahery sur son OPEX en Afghanistan, avec à la clef de nombreuses questions.

06h00 réveil des troupes pour attaquer la journée sur la place de tir de la Repetta sur cible fixe et jockey. Répartition du personnel entre quatre groupes: le premier pour le FM 05, le second pour le panzerfaust, le troisième en renforcement PA 75 et FASS 90, et le dernier pour la conduite de groupe. J'ai été sélectionné dans l'équipe chef de groupe. Petite pression car j'étais le seul Français et après grosse pression quand Christophe et Benjamin nous ont dit: «on va vous crier dessus si vous ne décoinchez pas mais c'est pour votre bien», ont ils rajouté avec un grand sourire. La matinée s'est bien passée malgré la forte chaleur grâce aux nombreuses pauses avec boissons fraîches et fruits que nous avons tous beaucoup appré-

ciés. Visite dans la matinée du pdt de la section de Lausanne avec le membre d'honneur de l'ASSO VAUD, l'adj-sof EM de la police militaire, Cédric Meillaud et respectivement de l'adj-sof Georges Bulloz. 12H00 déjeuner à la caserne avec un repas frais, de circonstance. La venue du colonel EMG Thomas Brunner Cdt de la place d'armes a aussi pu apprécier le repas avec nos camarades de Lausanne.

13H00 reprise des activités TAI avec répartition en quatre groupes pour appliquer l'enseignement du matin avec alternance sur quatre ateliers différents. Avec la présence des invités qui sont restés jusqu'à 16h30. Pour terminer la journée Christophe avec une imagination sans limite nous a organisé l'exercice Sousse Beach avec Laurent dans le rôle principal qu'il a exécuté avec brio.

18h30 dîner à la caserne et préparation SIM FASS 90 et constitution de deux groupes, J'ai été choisi comme plastron, L'exercice était centré sur la conduite du groupe suite à un accrochage avec manœuvre de contournement et cela m'a permis d'avoir l'initiative de l'embuscade.

Suite ci-contre



Jeep Grand Cherokee SRT8 Red Vapor

Une bête au look ravageur

Avec son éclatante carrosserie rouge vif, ses deux extracteurs d'air sur le capot et ses chromes noirs, le V8 de 6417 cm³ et ses 468 ch de cette Jeep Cherokee attirent les regards, à juste raison.

Dans le Grand de la famille du Jeep Cherokee, il y a le polyvalent et beau 3.0 CRD de 190 ch, le puissant 3,6 V6 de 286 ch, l'incroyable 5,7 V8 de 352 ch et le plus méchant, le plus époustouflant, le plus génial 6,4 V8 de 468 ch couplé à une géniale boîte automatique à 8 rapports, la ZF 8.

Ce grand SUV bodybuildé est d'une bestialité sans limite, mais qui peut fort bien être contrôlée. Tout d'abord, son extraordinaire puissance est contrôlée par un système de freinage Brembo à 6 pistons permettant d'arrêter les 2,4 tonnes lancées à 100 km/h sur une distance de seulement 35 mètres. Le SRT est également doté de série du

système de régulation de la dynamique de conduite (ESP), de l'antipatinage (ASR), de l'assistance au freinage d'urgence, de l'aide de stabilisation de la remorque, de la régulation adaptative de la vitesse avec le système d'alarme en cas de risque de collision frontale avec fonction «stop», de l'assistance au démarrage en côte, de phares bi-xénon adaptatifs, du système de freinage avec séchage des freins par freinage sur chaussée mouillée, de la protection électronique contre le roulis et le capotage ou encore des pneus de 20" permettant de rouler à plat. Est-ce que cette liste vous donne un bon aperçu du niveau de sécurité? Et si nous vous listions

l'équipement de confort et de fonctionnalité, il en faudrait bien plus de colonne que nous n'avons à disposition.

A l'intérieur, les lettres SRT sont omniprésentes: sur le tableau de bord, sur le volant, et sur les dossiers des sièges en cuir Nappa et velours. A l'avant et à l'arrière, les passagers ont beaucoup de place, mais il est bien entendu que le plus gâté, c'est le chauffeur. Il dispose d'un siège à réglage électrique, chauffant et ventilé, le volant est également chauffant et derrière ce dernier, il y trouvera des palettes de changement de vitesse. Il a à disposition deux grands écrans en couleurs, un de 7" et un autre de 8,4" qui permet entre autres de profiter de la technologie de sécurité comme le système de surveillance des angles morts, la caméra de recul, etc. Il a sur la console centrale, à portée de main, un joystick en guise de levier de vitesse et une molette pour piloter le sélecteur de modes de conduite Select-Trac qui influe sur le dynamisme de la voiture. Il change la rigidité des amortisseurs varie la répartition du couple entre l'avant et l'arrière: Auto (40% à l'avant et 60% à l'arrière), Snow et remorque (50/50), Sport (35/65) et en mode Track la rigidité est au maximum et 70% du couple est transféré aux roues arrière.

Le SRT dispose aussi d'un système de contrôle de l'accélération au démarrage qui permet de vérifier qu'il lui ne faut pas plus de 5 secondes pour arriver à 100 km/h, départ arrêté.

Perso, j'ai eu un vrai coup de cœur pour ce Jeep Grand Cherokee SRT8 Red Vapor, même si, à 106 800 francs, il n'est pas donné. Mais si je gagne à la loterie, et que je ne veux pas tout mettre sur une Porsche Cayenne Turbo ou un Range Rover Sport Supercharged, je pense que je prendrai le SRT8. Mais voilà, pour gagner, il faut jouer... Et après, il faut aussi pouvoir éteindre sa soif (usine: 14,0 l/100 km; essai: 17 litres).

fdf



ASSO - Vaud

23h00 moment de camaraderie ou la boisson offerte par l'adj chef Pius Müller, collaborateur direct du Chef de l'armée qui n'a malheureusement pu être présent pour cette journée, a été très appréciée.

08h00 reprise des activités avec le programme AZUR où Christophe aidé de la troupe des troupes comiques genevois nous ont préparé différents scénarios aussi improbables qu'intéressants, avec un très haut niveau d'acteur parmi les plastrons. Je vais prendre l'exemple d'un plastron avec l'arrogance d'un pit bull qui venait vers moi, qui jouait la sentinelle, il aboyait et me provoquait mais je devais respecter les règles d'engagement et jouer de diplomatie pour reprendre l'initiative sans utiliser d'armes létales (ce qui était très tentant vu le niveau de l'acteur).

10H00 nettoyage des places de tir, de l'armement et de la caserne, Un épisode que j'aurais bien fait partager aux nouvelles recrues présentes sur la place de Bière.

12H00 apéro d'initiation toujours aussi plaisant qu'à l'habitude. Je remercie Alain car sans son organisation millimétrée et sa rigueur, l'ASSO Vaud ne serait pas à ce niveau de performance. Christophe notre chef instructeur avec une maîtrise des armes déconcertante et sa répartie aidé par ses fidèles moniteurs, l'équipe soutien, Et surtout l'implication de tous dans la bonne humeur et le professionnalisme. Je suis impatient de tous vous retrouver au prochain cours.

PM (r) Fournand Olivieré



Nam

NOTRE ARMÉE DE MILICE

Des lecteurs en Suisse romande, au Tessin et des milliers d'exemplaires en Suisse alémanique.

ET DANS TOUTES LES ÉCOLES MILITAIRES

Info, abonnements et changements d'adresse:

Nam, case postale 798, 1401 Yverdon-les-Bains
Tél. + fax: 024 426 09 39 ou namjhs@bluemail.ch

the site

PHOTOS-PEOPLE.CH

to be on

JAB 1000 Lausanne 1

Annancer les rectifications d'adresse
Retours et changements d'adresse:
NAM - Case postale, 1401 Yverdon-les-Bains

Votre annonce...

- * vous cherchez du personnel...
- * vous cherchez un emploi...
- * vous voulez vendre du terrain, un immeuble...
- * vous voulez vendre une voiture...
- * vous voulez vendre des produits...
- * vous voulez vous faire connaître...

... une bonne adresse:
les pages de publicité
de «Notre armée
de milice»

Renseignements,
délais de la remise des
annonces

Lire en page 5

Bulletin
d'abonnement
dans ce numéro

1400 YVERDON-LES-BAINS
Tél. 024 425 35 13
Fax 024 426 40 50



Ouvert toute l'année

Restaurant
de la
PLAGE



Caves du Château d'Auvernier
depuis 1603

Thierry Grosjean & Cie

Propriétaire - Encaveur

CH-2012 Auvernier Tél. 032 731 21 15 www.chateau-auvernier.ch

Pour votre publicité
renseignements
lire en page 5

AP CONSULTING
André Prahin SA

**votre conseiller
immobilier**

- ACHAT
- VENTE
- ETUDE DE PROJET,
DE CONSTRUCTION
& DE FINANCEMENT
- ENTREPRISE GENERALE

Place Saint-François 2
CP 5015 - 1002 Lausanne
Tél: 021 331 29 29
Fax: 021 331 29 20
E-mail: info@apconsulting.ch